

Bureau Veritas Exploitation SAS

BV EXPL TOULOUSE
17 RUE MARIUS TERCE
STAR PARK-BAT B
31300 TOULOUSE France
Mail : axel.droy@bureauveritas.com

A l'attention de

ECOLE NATIONALE AVIATION CIVILE
7 AVENUE EDOUARD BELIN
BP 54005
31055 TOULOUSE CEDEX 4

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Copie à Mme D'USTON

RAPPORT DIT "QUADRIENNAL" DE VERIFICATION PERIODIQUE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES



Intervention du 17/06/2026 au 18/06/2026 (2.0 jours)

Coordonnées du site : H1
Nom du site : ENAC - CENTRE DE TOULOUSE
Latitude : 43.5653
Longitude : 1.479

Lieu d'intervention : HYMANS
7 AVENUE EDOUARD BELIN
BP 54005
31400 TOULOUSE

Numéro d'affaire : 19408225
Référence du rapport : 489580062.1.R
Rédigé le : 19/06/2026
Par : Axel DROY
Ce document a été validé par son auteur

Activité de l'établissement : Salle de cour, atelier et bureau.

Date de la précédente vérification : 24/09/2025

Accréditation Cofrac n° 3-1335, inspection
Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

La vérification relative aux ERP 5ème catégorie, traitée dans le paragraphe "Vérification relative aux établissements recevant du public de 5ème catégorie " n'est pas couverte par l'accréditation

Préambule.....	4
Rappel des obligations de l'employeur.....	4
Actions à mener.....	4
Liste récapitulative des observations issues de la vérification.....	6
ENAC - CENTRE DE TOULOUSE	6
HYMANS (BÂTIMENT H1).....	6
Informations générales.....	7
Présence des rapports des précédentes vérifications dans le dossier technique du client.....	7
Personne chargée de la surveillance de l'installation.....	7
Installations vérifiées.....	7
Elements de l'installation non vérifiables.....	7
Modifications apportées aux installations.....	7
Vérification relative à la protection des travailleurs.....	8
Information documentaire.....	8
Textes de référence.....	8
Modalités de vérification.....	9
Registre de sécurité.....	9
Condition de mise hors tension.....	9
Eclairage de sécurité.....	10
HYMANS (BÂTIMENT H1).....	10
Classement des locaux et emplacements en fonction des influences externes.....	11
HYMANS (BÂTIMENT H1).....	11
Caractéristiques des installations électriques vérifiées.....	12
Abréviations, sigles et repères utilisés dans les tableaux de relevés.....	12
Installations Basse et Très Basse Tension.....	13
HYMANS (BÂTIMENT H1).....	13
Origine de la source d'alimentation Basse Tension.....	13
Circuits Basse et Très Basse Tension.....	13
Constitution du circuit de protection.....	13
Liste des documents constructeurs caractérisant les sources Basse Tension (hors schéma des armoires et coffrets).....	13
Coffrets et armoires électriques Basse Tension.....	13
Résultats des mesures et essais.....	27
Conditions de mesure.....	27
Abréviations, sigles et mesures utilisés dans les tableaux de mesure.....	27
Appareils de mesure utilisés.....	27
Prises de terre.....	28
Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT.....	28
Dispositifs différentiels non inclus dans une armoire ou un coffret.....	33
Continuité de mise à la terre et isolement des récepteurs électriques.....	34
Continuité des circuits de protection entre les niveaux de distribution.....	61
Avis sur articles.....	62

Sommaire

Synoptique de l'installation électrique Basse Tension.....	69
VERIFICATION RELATIVE AUX ETABLISSEMENTS DE 5ème CATEGORIE.....	71
.....	72
OBSERVATIONS RELATIVES AUX ERP5.....	72
Informations générales.....	73
Textes de référence.....	73
Modalités de vérification.....	73
Registre de sécurité.....	73
Classement de l'établissement.....	73
Effectif maximum du public admissible.....	73
Description sommaire de l'établissement.....	73
Historique des principales modifications.....	73
Installations de sécurité.....	74
ECLAIRAGE DE SECURITE.....	74
HYMANS (BÂTIMENT H1).....	74
Circuits de sécurité autres que l'éclairage.....	74
Avis sur articles (ERP5).....	75

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos installations électriques telles que décrites ci-après.

Ce rapport mentionne les constatations effectuées par le vérificateur, à l'aide des moyens mis à sa disposition ; il localise les points pour lesquels les installations s'écartent des prescriptions réglementaires et propose des modifications à effectuer pour y remédier.

Rappel des obligations de l'employeur

L'employeur doit désigner une personne compétente connaissant bien les installations pour accompagner l'intervenant Bureau Veritas pour lui présenter l'ensemble de l'installation et les locaux à risques particuliers. L'employeur conserve la direction et la responsabilité des installations, des équipements et des appareils sur lesquels Bureau Veritas est appelé à intervenir.

Conformément aux prescriptions de l'arrêté du 26/12/2011, Bureau Veritas doit réaliser des coupures sur les installations électriques basse tension (BT) et, le cas échéant, être présent lors des coupures haute tension (HT) que vous (employeur) organisez avec du personnel qualifié et autorisé pour réaliser les procédures de mise hors tension des installations en HT.

L'objectif des coupures est d'effectuer les essais et mesures nécessaires pour vérifier la protection des personnes contre les risques électriques. Un manquement à vos obligations réglementaires sera signalé dans le rapport de vérification sous forme d'une observation conformément aux prescriptions du document Question/Réponse de la Direction Générale du Travail (DGT).

Pour information, les coupures sont nécessaires pour vérifier :

- le fonctionnement des dispositifs différentiels résiduels BT,
- le fonctionnement des éclairages de sécurité,
- les caractéristiques et l'état de certains équipements BT et HT accessibles qu'après coupure,
- le fonctionnement des coupures d'urgence BT du type télécommandées,
- les dispositifs d'inter-verrouillages HT et le cas échéant BT,
- si nécessaire, l'isolement des circuits BT.

Les informations établies sous la responsabilité de l'employeur, exigées par la réglementation et indispensable pour la réalisation de la vérification, doivent être fournies afin d'assurer le bon déroulement des vérifications.

Les informations concernées sont :

- l'ensemble des documents du dossier technique définie dans l'annexe III de l'arrêté du 26/12/2011 et rappelé dans le chapitre « Information documentaire » du présent rapport ;
- pour la réalisation des vérifications périodiques annuelle, les rapports mentionnés ci-après.
 - Par ordre de priorité : le rapport de vérification initiale de l'installation ou un rapport de première vérification périodique menée comme une initiale ou un rapport périodique dit « quadriennal » réalisé depuis moins de quatre ans ;
 - Le rapport périodique de l'année antérieure pour les installations existantes depuis plus d'un an.
- En l'absence des rapports antérieurs nécessaire pour la réalisation de la vérification périodique annuelle, la vérification périodique doit être conduite comme une vérification initiale afin d'établir la conformité de l'installation. Le cas échéant, Bureau Veritas est à la disposition de l'employeur afin de mettre en œuvre cette vérification

L'employeur doit :

- garantir la réalisation complète de la vérification en toute sécurité ;
- mettre en œuvre les procédures amenant le vérificateur à pouvoir effectuer ou à faire effectuer les mises hors tension de l'installation de manière à procéder aux essais de mesurage ;
- donner les moyens d'accès à tous les récepteurs sans risque éventuel de chute.

Lorsque la totalité ou une partie d'installation n'a pas pu être vérifiée (impossibilité de coupure, absence des agents du distributeur au rendez-vous demandé, absence de documents, ...) le vérificateur en précise la raison dans le rapport.

Un complément de vérification pourra, alors être effectué à la demande de l'employeur au titre d'une mission complémentaire.

Actions à mener

Le cas échéant l'employeur doit remédier aux écarts constatés lors de la vérification et mentionnés dans le présent rapport.

Préambule

L'employeur doit tenir à jour **un registre de sécurité par établissement**, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport.

Ces documents sont à tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pour faciliter la prise de connaissance du rapport et vous orienter sur les informations essentielles nécessaires à la prise de décision, Bureau Veritas affiche en première page du rapport un pictogramme synthétisant le résultat de la vérification.

La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation ✓ 100 % des coupures basse tension réalisées	✓	✓	✗
✓ 100% des points vérifiés ✓ 100% des locaux vérifiés	✓	✗	x ou ✓

Le pictogramme est une aide appréciable à la consultation mais ne peut se substituer à une lecture attentive et détaillée du rapport afin de vérifier la cohérence des informations relevées et prendre connaissance des écarts émis.

Périmètre vérifié dans le rapport | ENAC - CENTRE DE TOULOUSE

ENAC - CENTRE DE TOULOUSE

Conditions de mise Hors Tension en Basse Tension



Notre vérification n'a fait l'objet d'aucune observation.

HYMANS (BÂTIMENT H1)

Installations Basse et Très Basse Tension



Notre vérification n'a fait l'objet d'aucune observation.

Présence des rapports des précédentes vérifications dans le dossier technique du client

Rapport de la précédente vérification périodique	: Présent
Ref ou N° du rapport	: 19408225/11.3.1.P
Rapport de la précédente vérification initiale ou de la précédente première vérification périodique menée comme une initiale	: Sans Objet
Rapport détaillé(dit quadriennal)datant de moins de quatre ans	: Présent
Ref ou N° du rapport	: APAVE N° de rapport : 11498368

Personne chargée de la surveillance de l'installation

M. Jean-Claude SANCHEZ, Service Electrique

Installations vérifiées

Installations vérifiées : Ensemble des installations accessibles et présentées

Nota : Conformément à l'arrêté du 26/12/2011, le chef d'établissement doit, préalablement à toute intervention ultérieure, faire procéder à la vérification de la mise à la terre des appareils d'éclairages fixes qui n'ont pas fait l'objet de la présente vérification.

Nota : La continuité des conducteurs de protection est réalisée au minimum sur 100% des récepteurs, 33% des appareils d'éclairage fixes, 50% des prises de courant accessibles dans les bureaux et 100% des prises de courant dans les autres locaux.

Origine de l'installation vérifiée : Local comptage Basse Tension

Nota : Toute éventuelle inexactitude ou omission constatée dans le rapport (désignation, caractéristiques techniques, etc) doit être signalée à BUREAU VERITAS.

Elements de l'installation non vérifiables

HYMANS>BÂTIMENT H1

BATIMENT H1 > SOUS SOL > LOCAL TGBT : TGBT

DISPOSITIF BT : *Ballon eau chaude*

Condamné

Modifications apportées aux installations

Aucune modification signalée

Vérification relative à la protection des travailleurs

La vérification a pour objectif de signaler les points de non-conformité des installations électriques par rapport aux textes de référence définis ci-dessous. Cependant la conformité des matériels marqués CE n'est pas remise en cause. Notre vérification se limite à leur adaptation aux conditions d'utilisation et à leur état apparent.

Information documentaire

Les informations documentaires sont nécessaires à la réalisation de la vérification, elles sont à fournir par l'employeur tel que défini par l'arrêté du 26/12/2011.

En l'absence d'éléments d'information Bureau Veritas peut être amené à réaliser des mesures compensatoires ou à établir des hypothèses, la vérification peut alors conduire à des conclusions excessives. Bureau Veritas est à la disposition de l'employeur afin d'établir ou compléter ces documents dans le cadre de mission complémentaire.

Présence des documents dans le dossier technique du client		Avis
Dossier Technique		
1- Plan des locaux, avec indication des locaux à risques particuliers d'influences externes, notamment risque d'incendie et risque d'explosion**		Absent
2a - Plan de masse à l'échelle des installations avec implantation des prises de terre		Sans objet
2b - Plan de masse à l'échelle d'implantation des canalisations électriques enterrées		Sans objet
3a - Cahier des prescriptions techniques ayant permis la réalisation des installations		Absent
3b - Dossier technique de l'installation photovoltaïque en autoconsommation (Schémas, plan d'implantation, note de calcul d.c, nomenclature des équipements)		Sans objet
4 - Schémas unifilaires des installations électriques (tableaux électriques)		Présent
5 - Carnets de câbles		Absent
6 - Notes de calcul pour le dimensionnement des canalisations et des dispositifs de protection		Absent
9- Effectif maximal des différents locaux, dont la connaissance est nécessaire pour l'éclairage de sécurité		Absent
10 - Copie des attestations de conformité en application du décret n° 72-1120 du 14/12/72 (CONSUEL)		Sans objet
DRPE		
Plan de zonage DRPE	Référence :	Sans Objet
ERP : Rapport de vérification réglementaire après travaux (RVRAT) des installations électriques		
Document RVRAT	Référence :	Sans Objet

**Si un DRPE existe s'y reporter,

La numérotation des points du dossier technique est celle de l'annexe III de l'arrêté du 26/12/2011. Les points 7 et 8 de l'annexe III sont traités dans les chapitres « Précédents rapports » et « DRPE » du présent rapport.

Textes de référence

"CODE DU TRAVAIL Articles R.4215-3 à R.4215-17, R.4226-5 à R.4226-13 et leurs arrêtés pris pour application, normes applicables"

HYMANS

Arrêtés :

- Arrêté du 14/12/2011 : Eclairage de sécurité
- Arrêté du 20/12/2011 : Appareils amovibles

Normes :

- NF C 15-100-1 : installation électrique à basse tension



Vérification relative à la protection des travailleurs

Modalités de vérification

Nous avons été accompagnés totalement par :
M. Jean-Claude SANCHEZ, Service Electrique
A l'issue de notre vérification, nous avons fait part de nos observations à :
M. Jean-Claude SANCHEZ, Service Electrique

Registre de sécurité

Visé à l'issue de la vérification

Condition de mise hors tension

En Basse Tension :

Mise hors tension totale de l'installation

Le démontage et le remontage des plastrons des armoires et coffrets a été essentiellement réalisé par le(s) technicien(s) nous ayant accompagnés.

L'ensemble des dispositifs de coupure d'urgence électrique de l'installation Basse Tension qui sont actionnés par télécommande ont été essayés lors de notre vérification.

Les dispositifs de coupure d'urgence objets de nos essais sont les dispositifs à action télécommandée prévus pour couper, en cas d'apparition d'un danger inattendu (chocs électriques, incendie ou explosion), l'alimentation électrique de circuits ou de groupes de circuits, de manière à satisfaire aux exigences réglementaires.

Les dispositifs de coupure d'urgence ne doivent pas être confondus avec les dispositifs d'arrêt d'urgence prescrits par la réglementation pour certains équipements de travail (Fonctionnement d'urgence destiné à arrêter un processus ou un mouvement devenu dangereux).

Dans le cadre de nos vérifications réglementaires nous n'avons pas à essayer les dispositifs assurant la seule fonction d'arrêt d'urgence. Toutefois, un dispositif d'arrêt d'urgence peut être utilisé comme dispositif de coupure d'urgence s'il satisfait à toutes les conditions correspondant à cette fonction.

HYMANS (BÂTIMENT H1)

Localisation	Effectif maximal	Fonction	Type d'éclairage de sécurité	Cde de mise au repos	Présence coffret anti-panique	Type Luminaire	Type canalisation (1)	N° d'obs (*)
HYMANS	Inférieur ou égal 250	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente équipé d'un SA-TI	C2	

(1): CR1 : Résistant au feu, C1 : Non propagateur de l'incendie, C2 : Non propagateur de la flamme.

Classement des locaux et emplacements en fonction des influences externes

HYMANS (BÂTIMENT H1)

Nous avons retenu une hypothèse de classement des locaux en fonction des renseignements communiqués.

Nota : Ce classement reste de la responsabilité du chef d'établissement

Il n'a pas été porté à notre connaissance l'existence de zones à risque d'explosion

Type de locaux	AE	AD	AG	IP Mini (2)	IK Mini (2)	BE	Autres (3)	Adaptation Matériels et Canalisations (1)	N° d'obs (*)
Bureaux	1	1	1	20	02	1	AF 1	B	
Toilettes (cabinets)	1	1	1	20	02	1	AF 1	B	
Salles de réunions	1	1	1	20	02	1	AF 1	B	

(1) M : (Mauvais) Indique une incompatibilité du matériel ou des canalisations par rapport aux conditions d'influences externes

B : (Bon) Indique que le matériel et les canalisations sont adaptés aux conditions d'influences externes.

(2) IP : Indice de protection

IK : Indice de choc mécanique

(3) Dans le cas où des codifications ne seraient pas indiquées dans le tableau ci-dessous, se reporter à la partie 512 de la norme NFC 15-100-1.

PRESENCE DE CORPS SOLIDES		PRESENCE D'EAU				CHOCS MECANIQUES	
AE1	Négligeable	AD1	Négligeable	AD6	Paquets	AG1	Faibles
AE2	Petits objets >=2,5 mm	AD2	Gouttes	AD7	Immersion	AG2	Moyens
AE3	Très petits objets (1 à 2,5 mm)	AD3	Aspersion	AD8	Submersion	AG3	Importants
AE4	Poussière légère	AD4	Projection	AD9	Jets d'eau HP et HT°	AG4	Très importants
AE5	Poussière moyenne	AD5	Jets				
AE6	Poussière importante						
COMPETENCE DES PERSONNES		MATIERES TRAITEES OU ENTREPOSEES					
BA1	Ordinaire	BE1	Négligeables				
BA2	Enfants	BE2	Risques d'incendie				
BA3	Handicapés	BE3	Risques d'explosion				
BA4	Personnes averties	BE4	Risques de contamination				
BA5	Personnes qualifiées						
CORROSION		VIBRATIONS					
AF1	Négligeable	AH1	Faible				
AF2	Atmosphérique	AH2	Moyennes				
AF3	Intermittente ou accidentelle	AH3	Importantes				
AF4	Permanente						

Caractéristiques des installations électriques vérifiées

Abréviations, sigles et repères utilisés dans les tableaux de relevés

IK Max: Intensité de court-circuit maximum **PdC:** Pouvoir de coupure

TYPE DES UNITES FONCTIONNELLES HT

Type	Disjoncteur	Disjoncteur débrochable	Disjoncteur double sectionnement	Disjoncteur simple sectionnement	Disjoncteur débrochable simple sectionnement	Sectionneur	Interrupteur-sectionneur	Combiné interrupteur-fusibles	Interrupteur-fusibles associés
Repère	D	DB	DdS	DsS	DBsS	S	IS	CIF	IF
Type	Sectionneur-fusibles	Fusible	Contacteur-fusibles	Contacteur	Transformateur de puissance intégré HT/BT	Comptage	Transformateur de potentiel (TP)	Transformateur de courant (TC)	
Repère	SF	F	CtF	Ct	TR	CPT	TP	TC	

PROTECTION DES CIRCUITS HT

Type	Fusible	Maximum de courant phase	Maximum de courant terre (homopolaire)	Directionnel de courant phase	Directionnel de courant homopolaire	Surcharge par images thermiques	Surcharge par sondes thermiques	Surcharge par Thermostat	Maximum de tension résiduelle	Détection gaz, pression	Différentielle
Repère	Fu	50-51	50N-50G 51N-51G	67	67N	49	49T	26	59N	63	87

TYPE DE LIAISONS HT

Type	Jeu de barres	Liaison jeu de barre par double dérivation	Liaison jeu de barre par coupure d'artère	Liaison jeu de barre par simple dérivation	Liaison transformateur	Liaison unité fonctionnelle	Liaison récepteur
Repère	JB	JBDD	JBCA	JBSD	LT	LUF	LR

MODES DE POSE DES CANALISATIONS EN HT

Nature	Conduits, goulottes fermées, caniveaux ouverts, alvéoles, blocs manufacturés	Chemins de câbles, tablettes, corbeaux, échelles à câbles, gouttières, goulottes ouvertes	Caniveaux fermés	Lignes aériennes	Canalisations enterrées
PVC	1	2	3	5	6
PR / EPR	10	20	30	50	60
Papier imprégné	31	32	33	35	36
PE	41	42	43	44	45
Conducteur nu	-	-	-	55	-

PROTECTION DES CANALISATIONS BT

DISPOSITIF DE PROTECTION	FUSIBLES			DISCONTACTEURS		
Type	Rechargeable	Calibré ordinaire	Cartouche HPC	Magnétique	Thermique	Magnétothermique
Repère	FR	F	gl, gF, gG, aM, AD, gPV	Rm	Rt	Rmt

DISPOSITIF DE PROTECTION	DISJONCTEURS												
Type	Usage général	Disj. moteur	Courbe de déclenchement								Disj. de branchement	Indéterminé	Démarrreur / Variateur
			L	U	B	C	D	MA	K	Z			
Repère	UG	DM	L	U	B	C	D	MA	K	Z	BR	Ind	DV

*COMMANDE ET SECTIONNEMENT DES CANALISATIONS BT

DISPOSITIF	INTERRUPTEUR	INTERRUPTEUR DIFFERENTIEL	SECTIONNEUR	CONTACTEUR	SYSTEME DE TRANSFERT STATIQUE
Repère	I	ID	S	Ct	STS

TYPE DE CABLES ET MODES DE POSE DES CANALISATIONS EN BT

	Conduits, moulures, gaines, goulottes, plinthes	Fixation aux parois, chemins de câbles, tablettes	Caniveaux	Sur isolateurs	Lignes aériennes	Canalisations enterrées
Caoutchouc PVC	1	2	3	4	5	6
PR / PRC	10	20	30	40	50	60
Résistant au feu	21	22	23	24	25	26
Isolant minéral	11	12	13	14	15	16

CI : Câblage interne d'une armoire ou d'un coffret électrique.

CIS : Câblage interne d'une armoire ou d'un coffret électrique secouru par une alimentation auxiliaire.

RES : Réserve (circuit non câblé).

Installations Basse et Très Basse Tension

HYMANS (BÂTIMENT H1)

Origine de la source d'alimentation Basse Tension

Secondaire d'un (de) transformateur(s) HT/BT : 410V

Circuits Basse et Très Basse Tension

Installation(s) concernée(s)	Désignation ou nature de la source	Domaine de tension (1)	Tension (V) Nature du courant (2)	Schéma de mise à la terre (3)	N° d'obs (*)
HYMANS					
Eclairages / Forces motrices	Réseau Interne HT	BT	400 / 230 CA	TN(TNC/TNS)	

- (1) **TBTS** : Très Basse Tension de Sécurité, **TBTP** : Très Basse Tension de Protection, **TBTF** : Très Basse Tension Fonctionnelle, **TBT** : $U \leq 50V$ en CA, $U \leq 120V$ en CC,
BT : $50 < U \leq 1000V$ en courant alternatif et $120 < U \leq 1500V$ en courant continu.
- (2) **CA** : Courant Alternatif **CC** : Courant Continu.
- (3) **TT** : Neutre direct à la terre **TN (TNC/TNS)**, **TNC** ou **TNS** : Mise au neutre des masses **IT** : Neutre isolé ou impédant.

Constitution du circuit de protection

Le circuit est constitué par des Conducteurs de protection incorporés aux canalisations et distribués dans toute l'installation

Présence de liaisons équipotentielles :

-principale des canalisations d'eau réalisée dès pénétration dans le bâtiment

Liste des documents constructeurs caractérisant les sources Basse Tension (hors schéma des armoires et coffrets)

Sans objet

Coffrets et armoires électriques Basse Tension

Nota : Les caractéristiques des dispositifs différentiels sont indiquées dans le chapitre « *Résultat des mesures et essais* »

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)	
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)			
HYMANS										
BATIMENT H1 > 1ER ETAGE > CIRCULATION DROITE > LOCAL H173 Bis										
TD H13 : Ik3max = 6.9 kA	Nom : TD H13 Référence du Schéma : 1020363 Indice : C Date : 12/01/2004									
.Protection MX(1)	C10	2P / 1D		2X1.5 , 1N	1					
.Inter général(1)	I 125	4P		3N	CI					

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
...Inter général écl(1)	ID63	4P		3N	CI				
...13 circuits(1)	C10	2P / 1D		3X1.5 , 1NT	20				
...Inter général PC(1)	i 100	4P		3N	ci				
...PC ménage(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 137(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Servitude(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Servitude(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Servitude(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 171 à 175(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 136/136b(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 136b/138(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 140(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 142/144(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 146b/146(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 153 à 151(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 148 à 153(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 147/149(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 149 à 177(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 150/152(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 143/145(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 141/143(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 137/139(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 135(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 177/175(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Inter général FM(1)	ID40	4P		3N	CI				
...4 circuits(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Coffret H 173(1)	C40	4P / 4D		5X6 , 3NT	20				
TO H13 : Ik3max = 1.0 kA	Nom : TO H13 Référence du Schéma : 1020363 Indice : B Date : 12/01/2004								
..Protection MX(1)	C10	2P / 1D		2X1.5 , 1N	1				
..Général(1)	C40	4P / 4D		3N	CI				
...H 136(1)	C16	2P / 1D		3x2.5 , 1NT	20				
...H 136B(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
...H 138(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 140(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 142/144(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 144/146B(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 146B/146(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 151/153(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 148(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 153/151(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 147/149(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 149/147(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 152(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 150(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 145/175(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 143(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 141(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 139/137(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 137(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 135(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 175/DGT(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 177(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 135(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Baie info(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				

BATIMENT H1 > 1ER ETAGE > CIRCULATION DROITE > SALLE H 173

TD H 173 : Ik3max = 2.1 kA									
..Inter général(1)	I 63	4P		3N	CI				
..Général technique(1)	D25	4P / 4D		3N	CI				
...2 circuits clim(1)	C10	4P / 4D		5X1.5 , 3NT	20				
...2 circuits(1)	D10	2P / 2D		1N	1				
....Extracteur(1)	DM1.6	3P / 3D		3X1.5 , 1NT	20				
...H 175(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 177(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 175 pupitre(1)	C20	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 177 pupitre(1)	C20	2P / 1D		3X2.5	20				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
				, 1NT					
..Général PC(1)	D25	4P / 4D		3N	CI				
...PC postes 1-2(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...PC postes 3-4(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...PC postes 5-6(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...PC postes 7-8(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...PC postes 9-10(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...PC poste central(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...PC bandeau salle(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...PC bandeau poste(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...PC bandeau HUB(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
BATIMENT H1 > 1ER ETAGE > CIRCULATION GAUCHE > PLACARD TECHNIQUE									
TD H11 : Ik3max = 5.0 kA	Nom : TD H11 Référence du Schéma : 1020363 Indice : C Date : 12/01/2004								
..Protection MX(1)	C10	2P		2X1.5 , 1N	1				
..Inter général(1)	I 125	4P		3N	CI				
...Inter général écl(1)	ID63	4P		3N	CI				
...12 circuits(12)	C10	2P / 1D		3X1.5 , 1NT	20				
...Circulation(1)	C10	4P / 4D		5X1.5 , 3NT	20				
...Inter général PC(1)	I 63	4P		3N	CI				
...Circul ménage(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 159/160(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Local info(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 160(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 104 à 116(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 103 à 117(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Réserve(1)	C16	2P / 1D		libre					
...H 102/103(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 102/104(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 106/108(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 108/110(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 112/114(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 114/116(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
...H 103/105(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 105/107(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 109/111(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 111/113(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 115/117(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 117/119(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 116(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..Clim H 159(1)	D10	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..Inter général FM(1)	ID40	4P		3N	CI				
...2 circuits(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...2 circuits (réserve)(1)	C10	4P / 4D		Réserve					
...Store électrique(1)	C 10	2P / 1D		3 x 1,5 , 1NT	20				
TO H11 : Ik3max = 0.7 kA	Nom : TO H11 Référence du Schéma : 1020363 Indice : B Date : 12/01/2004								
.Protection MX(1)	C10	2P / 1D		2X1.5 , 1N	1				
.Général(1)	C32	4P / 4D		3N	CI				
..H 102(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 104(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 106(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 108(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 110(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 112(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 114(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 116(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 119(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 117(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 115(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 113(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 111(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 109(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 107(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 105(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 103/105(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
..H 103(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 160/NR(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 116(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..Local imprimante(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
BATIMENT H1 > 1ER ETAGE > HALL CENTRAL > PLACARD TECHNIQUE									
TD H12 : Ik3max = 2.8 kA	Nom : TD H12 Référence du Schéma : 1020363 Indice : C Date : 12/01/2004								
..Protection MX(1)	C10	2P / 1D		2X1.5 , 1N	1				
..Inter général(1)	I 125	4P		3N	CI				
..Inter général écl(1)	ID63	4P		3N	CI				
...11 circuits(1)	C10	2P / 1D		3X1.5 , 1NT	20				
...Réserve(1)	C10	2P / 1D		libre					
..Inter général prises(1)	I 63	4P		3N	CI				
...Ménage circulation(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 168 à 169(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 121 à 133(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 118 à 134(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 118(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 120/122(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 122/124(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 126/128(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 128/130(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 121/123(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 123/125(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 127/129(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 131/133(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 131/168(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 169(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 134/132(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 169/168b(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Fontaine circulation(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 120 à 124(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..Inter général force motrice(1)	ID25	4P		3N	CI				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
...2 circuits(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
TO H12 : Ik3max = 0.8 kA	Nom : TO H12 Référence du Schéma : 10203063 Indice : B Date : 12/01/2004								
.Protection MX(1)	C10	2P / 1D		2X1.5 , 1N	1				
.Disjoncteur général(1)	C32	4P / 4D		3N	CI				
..H 118(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 120(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 122(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 124(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 126(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 128(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 130/132(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 134(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 133(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 131(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 129(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 127/125B(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 125/118(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 123(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 121(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 120/122(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 169/168B(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 169(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 169(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 168/124(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
BATIMENT H1 > RDC > CIRCULATION > PLACARD TECHNIQUE									
TD H03 : Ik3max = 2.2 kA	Nom : TD H03 Référence du Schéma : 1020363 Indice : E Date : 05/05/2008								
.Protection MX(1)	C10	2P / 1D		2X1.5 , 1N	1				
.Général(1)	C63	4P / 4D		3N	CI				
..Inter général écl(1)	ID40	4P		3N	CI				
...7 circuits(1)	C10	2P / 1D		3X1.5 , 1NT	20				
..Inter général PC(1)	I 63	4P		3N	CI				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
...Ménage circulation(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...PC service(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 008(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 006(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 004/005(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 007(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 007/008(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...FM S1(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...FM S2(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...H 006(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...PC H 876(1)	C 16	2P / 1D		3 x 2,5 , 1NT	20				
...PC H 877(1)	C 16	2P / 1D		3 x 2,5 , 1NT	20				
..Sèche mains(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..Réserve équipement(1)	C20	4P / 4D		5X2.5 , 3NT	20				
...Commande(1)	C6	2P / 1D		2X1.5 , 1N	1				
..H 003(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..2 circuits ventilo(1)	C 16	2P / 1D		3 x 2,5 , 1NT	20				
..Volet roulant(1)	C 16	2P / 1D		3 x 2,5 , 1NT	20				
..H 010 / H 009 BISA(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 011(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..PC plinthe simulateur(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
TO H03 : Ik3max = 1.0 kA	Nom : TO H03 Référence du Schéma : 1020363 Indice : E Date : 05/05/2008								
..Protection MX(1)	c10	2P / 1D		2x1.5 , 1N	1				
..Général(1)	C40	4P / 4D		3N	CI				
..H 004/005(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 005(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 005 A(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 005 B(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..FM S1(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..FM S1/FM S2(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 006(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 006(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
..H 006(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..FM S1(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 003(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..H 876(1)	C 16	2P / 1D		3 x 2,5 , 1NT	20				
..H 877(1)	C 16	2P / 1D		3 x 2,5 , 1NT	20				
BATIMENT H1 > RDC > ZONE SIMULATTEUR DE VOL									
TD LABO : Ik3max = 5.8 kA									
..Bobine CG(1)	gl2	2P / 1D		1N	1				
..Inter général(1)	I 40	4P / 1D		3N	CI				
..Général écl 1(1)	C25	4P / 4D		3N	CI				
...4 circuits(1)	C10	2P / 2D		3X1.5 , 1NT	20				
..Volet roulant(1)	C6	2P / 2D		3X1.5 , 1NT	20				
..Général écl 2(1)	C25	4P / 4D		3N	CI				
...4 circuits(1)	C10	2P / 2D		3X1.5 , 1NT	20				
..PC TP info(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..PC bureaux 2-3(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..Salle info(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..Bureaux 4-5-6(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..Général divers(1)	C25	4P / 4D		3N	CI				
...3 circuits(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
...Bobine horloge(1)	C2	2P / 2D		1N	1				
TO H05 : Ik3max = 8.0 kA									
..Général PC détrempée(1)	I40	4P		3N	CI				
..PC 1-4(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..PC 2-3(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..PC 5-6(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..Alim poste info 1(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..Alim poste info 2(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..Alim poste info 3(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..Alim poste info 4(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..Alim poste info 5(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..Alim poste info 6(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
..Alim poste info 7(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..Alim poste info 8(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..Alim poste info 9(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..Alim poste info 10(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
BATIMENT H1 > SOUS SOL > LABORATOIRE AERODYNAMIQUE H015C									
TD H01 : Ik3max = 2.4 kA	Nom : TD H01 Référence du Schéma : 1020363 Indice : C Date : 12/01/2004								
..Protection MX(1)	C10	2P / 1D		2X1.5 , 1N	1				
..Général(1)	C63	4P / 4D		3N	CI				
..Inter général écl(1)	ID63	4P		3N	CI				
...3 circuits(1)	C10	4P / 4D		5X1.5 , 3NT	20				
...5 circuits(1)	C10	2P / 1D		3X1.5 , 1NT	20				
..Inter général PC(1)	I 63	4P		3N	CI				
...Salle de cours(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Salle de cours(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Salle de cours(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Salle de cours(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Labo(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Labo(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Labo(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...PC lavabo(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Volet roulant D(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Volet roulant G(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
TO H01 : Ik3max = 0.3 kA	Nom : TO H01 Référence du Schéma : 1020363 Indice : C Date : 12/01/2004								
..Protection MX(1)	C10	2P / 1D		2X1.5 , 1N	1				
..Général(1)	C32	4P / 4D		3N	CI				
..Salle de cours(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..Salle de cours(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..Salle de cours(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..Labo aéro(1)	C16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
TF H01 : Ik3max = 7.0 kA	Nom : TF H01 Référence du Schéma : 1020363 Indice : C								

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
	Date : 22/06/2009								
..Protection MX(1)	C10	2P / 1D		2X1.5 , 1N	1				
..Inter général(1)	I 160	4P		3N	CI				
..Protection contacteur(1)	C10	2P / 1D		2X1.5 , 1N	1				
..Pont roulant(1)	C125	3P / 3D		5X35 , 3NT	20				
..Soufflerie bois(1)	C40	4P / 4D		5X6 , 3NT	20				
..Tangage(1)	C40	4P / 4D		5X6 , 3NT	20				
..Sphère(1)	C40	4P / 4D		5X6 , 3NT	20				
..Polaire(1)	C40	4P / 4D		5X6 , 3NT	20				
..PC 3P+T 20 A(1)	C20	3P / 3D		4X4 , 3T	1				
..Groupe aérotherme 1(1)	C16	4P / 4D		5X2.5 , 3NT	20				
..Groupe aérotherme 2(1)	C16	4P / 4D		5X2.5 , 3NT	20				
..Groupe aérotherme 3(1)	C16	4P / 4D		5X2.5 , 3NT	20				
..PC avion(1)	C20	4P / 4D		5X4 , 3NT	20				
..PC 380 V(1)	C20	4P / 4D		5X4 , 3NT	20				
..PC laser(1)	C40	2P / 2D		3x6 , 1NT	20				
..PC 220(1)	C16	2P / 2D		3x2.5 , 1NT	20				
..Compresseur(1)	C6	2P / 2D		3x2.5 , 1NT	20				
..Ascenseur(1)	C10	4P / 4D		5x2.5 , 3NT	20				
..Départ aérotherme(1)	C16	2P / 2D		3x2.5 , 1NT	20				
BATIMENT H1 > SOUS SOL > LOCAL TGBT									
TGBT : Ik3max = 18.0 kA	Nom : TGBT Référence du Schéma : 1020363 Indice : E Date : 09/03/2009								
..Protection MX(1)	C10	2P / 2D		1N	1				
..Inter général(1)	I 1250	4P		3N	CI				
...Inter général écl(1)	ID40	4P		3N	CI				
...Grand hall(1)	C10	4P / 4D		5X1.5 , 3NT	20				
...Ecl locaux techniques(1)	C10	2P / 2D		3X1.5 , 1NT	20				
...Réserve(1)	C10	2P / 2D		libre					
...Ecl circulation zone(1)	C10	4P / 4D		3X1.5 , 1NT	20				
...Sanitaires entrée(1)	C10	2P / 2D		3X1.5 , 1NT	20				
...Télécommande écl(1)	C10	2P / 2D		2X1.5 , 1N	1				
..Alim TDH 01(1)	UG32	4P / 4D		5X16 , 3NT	20				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
..Alim TDH 02(1)	UG40	4P / 4D		5X6 , 3NT	20				
..Alim TDH 03(1)	UG32	4P / 4D		5X10 , 3NT	20				
..Protection parafoudre(1)	UG40	4P / 4D		3N	1				
..Alim TDH 04(1)	C20	4P / 4D		5X4 , 3NT	20				
..Alim TDH 05(1)	C40	4P / 4D		5X35 , 3NT	20				
..Alim TDH 11(1)	UG63	4P / 4D		5X16 , 3NT	20				
..Alim TDH 12(1)	UG54	4P / 4D		5X10 , 3NT	20				
..Alim TDH 13(1)	UG100	4P / 4D		5X50 , 3NT	20				
..Circuit PC(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..Circuit PC(1)	C10	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..Ballon eau chaude(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20			Non vérifiable : Condamné	
..Sèche mains(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..Extracteur(1)	C16	2P / 2D		3X2.5 , 1NT	20				
..Pompe GT(1)	C16	4P / 4D		5X2.5 , 3NT	20				
..Réserve(1)	C1	2P / 2D		Libre					
..TF H01(1)	UG160	4P / 4D		3x95+50 alu + 1x35 alu , 3NT	20				
..Armoire existante(1)	UG125	4P / 4D		4x35+25 , 3NT	20				
..Alim cellule haute qualité(1)	UG200	4P / 4D		5X70 , 3N	1				
..Protection MX(1)	C10	2P / 2D		1N	1				
...Inter général haute qualité(1)	UG250	4P / 4D		3N	CI				
....Alim T0H01(1)	C32	4P / 4D		5X6 , 3NT	20				
....Alim T0H02(1)	C100	4P / 4D		5X35 , 3NT	20				
....Alim T0H03(1)	C32	4P / 4D		5X6 , 3NT	20				
....Alim T0H04(1)	C32	4P / 4D		5X6 , 3NT	20				
....Alim T0H05(1)	C32	4P / 4D		5X6 , 3NT	20				
....Alim T0H11(1)	C32	4P / 4D		5X6 , 3NT	20				
....Alim T0H12(1)	C32	4P / 4D		5X6 , 3NT	20				
....Alim T0H13(1)	C32	4P / 4D		5X6 , 3NT	20				
..Départ ancien TGBT(1)	UG160	4P / 4D		libre					
TD achill :									
POSTE HT/BT T1									
PGBT T1 : Ik3max = 20.9 kA									

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 24/75

rapport n° : 489580062.1.R

en date du 19/06/2026

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
REZ-DE-PARKING (côté magasin) > SOUS SOL / SOUS STATION > HALL (CIRCULATION) > CIRCULATION									
TD H04 : Ik3max = 1.0 kA	Nom : TD H04 Référence du Schéma : 1020363 Indice : C Date : 12/01/2004								
..Protection MX(1)	C 10	2P / 1D		2X1.5 , 1N	1				
..Général(1)	C 32	4P / 4D	10	3N	CI				
..Général lumière(1)	ID 40	4P / 0		3N	CI				
...Départs éclairages(5)	C 10	2P / 1D		3X1.5 , 1NT	20				
...Départs éclairages(1)	C 10	2P / 1D		3X1.5 , 1NT	20				
..Inter général PC(1)	I 32	4P / 0		3N	CI				
...Départs prises de courants_1(1)	C 16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Départs prises de courants_2(1)	C 16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Départs prises de courants_3(1)	C 16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Départs prises de courants_4(1)	C 16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Départs prises de courants_5(1)	C 16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Départs prises de courants_6(1)	C 16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Départs prises de courants_7(1)	C 16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Départs prises de courants_8(1)	C 16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Départs prises de courants_9(1)	C 16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Départs prises de courants_10(1)	C 16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Départs prises de courants_11(1)	C 16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
..Coffret chaufferie(1)	C 10	4P / 4D	10	5X6 , 3NT	20				
..Coffret pompe(1)	C 10	2P / 1D		3x2.5 , 1NT	20				
..Barrière direction(1)	D 16	4P / 4D	10	5X2.5 , 3NT	20				
..Barrière magasin(1)	C 16	2P / 2D		3 x 2,5 , 1NT	20				
TOH 04 : Ik3max = 1.3 kA	Nom : TO H04 Référence du Schéma : 1020363 Indice : C Date : 12/01/2004								
..Protection MX(1)	C 10	2P / 2D		2X1.5 , 1N	1				
..Général(1)	C 32	4P / 4D	10	3N	CI				
...Départs divers 1(1)	C 16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Départs divers 2(1)	C 16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				
...Départs divers 3(1)	C 16	2P / 1D		3X2.5 , 1NT	20				

- (1) : En l'absence d'indication, la nature de l'âme des conducteurs est du cuivre (Al : aluminium , Cu:cuivre).
 (2) : En l'absence d'indication, le coefficient global de correction « K » est pris égal à 0,8.

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 25/75

rapport n° : 489580062.1.R
 en date du 19/06/2026

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		

(3) : « f » signale que le pouvoir de coupure du disjoncteur a été obtenu par filiation.

(4) : Le premier chiffre est le seuil de réglage de la protection surcharge, l'éventuel second chiffre est le seuil de réglage de la protection maximale contre les courts-circuits.

Conditions de mesure

MESURES D'ISOLEMENT

Les mesures d'isolement par rapport à la terre sont effectuées sous 500 V continu sur les canalisations en aval des DDR défectueux ou sur les canalisations pour lesquelles il a été constaté une absence de DDR nécessaire pour la protection des personnes (contacts indirects), sur les matériels amovibles hors tension, ou sur les récepteurs dont la liaison à la terre a été jugée défectueuse. La valeur est considérée comme satisfaisante si elle est supérieure à 0,5 M.ohms.

VERIFICATION DE LA CONTINUITE DES CONDUCTEURS DE PROTECTIONS ET DES LIAISONS EQUIPOTENTIELLES

Pour toutes les vérifications périodiques et lors des visites initiales sur des installations en schéma TT ou en présence d'une note de calcul pour les schémas TN ou IT, la vérification de continuité des conducteurs de protection est effectuée à l'aide d'un ohmmètre. Elle est correcte si la valeur mesurée de la résistance est inférieure ou égale à 2 Ohms.

VÉRIFICATION DE LA RÉSISTANCE DES CONDUCTEURS DE PROTECTION

Lors des visites initiales en schéma TN et IT, la vérification de la résistance des conducteurs de protection est effectuée à l'aide d'un milliohmètre en cas d'absence de note de calcul ou de protections assurées par des dispositifs différentiels résiduels. Elle est correcte si la valeur mesurée satisfait aux prescriptions des tableaux du guide UTE C 15-105 § D6.1

ESSAIS DE DECLENCHEMENT DES DISPOSITIFS DIFFERENTIELS RESIDUELS

La valeur du seuil de déclenchement est correcte si elle est comprise entre 0,5 I_n et I_n . (I_n : sensibilité du dispositif différentiel). Les essais sont réalisés entre une phase et la terre. En cas de manque de sélectivité, les essais sont réalisés entre le neutre ou une phase amont et une autre phase en aval.

Les dispositifs différentiels résiduels dont l'intensité assignée est supérieure à 1000 mA, sont testés mécaniquement par une action sur le bouton test du dispositif.

MESURE DES IMPEDANCES DE BOUCLE (protection "contacts indirects")

Cette mesure est effectuée si nécessaire à l'aide d'un milliohmètre de boucle. Le dispositif de protection est correct, si son temps de coupure pour le courant de défaut déterminé, satisfait aux prescriptions du guide UTE C 15-105.

MESURE DE RÉSISTANCE DE PRISE DE TERRE

Cette mesure est effectuée en choisissant suivant l'installation, l'une des méthodes ci-après :

- En régime TT : Mesure de boucle. Le résultat est satisfaisant si la résistance mesurée $R \leq \frac{UL}{\Delta n}$

(UL : tension limite conventionnelle ; n : sensibilité du différentiel principal). Cette méthode donne un résultat par excès.

- En régime IT, TN, et avant mise sous tension : Mesure à l'aide d'un telluromètre. Le résultat de la mesure est satisfaisant s'il est inférieur ou égal aux seuils fixés par les réglementations en vigueur suivant l'utilisation de la prise de terre (NF C 15-100-1, NF C 13-100, NF C 13-200, etc.)

Abréviations, sigles et mesures utilisés dans les tableaux de mesure

PRISE DE TERRE

Nature de la prise de terre	Ceinturage à fond de fouille	Ensemble de prises de terre interconnectées	Piquet de terre	Nature indéterminée
Repère	FF	EI	PT	IND

Méthode de mesure	Par résistance de boucle	Par telluromètre
Repère	RB	T

Code mesure	Barrette ouverte	Barrette fermée	Ensemble interconnecté
Repère	A	B	C

RECEPTEURS ELECTRIQUES :

PC (Vérif. / acc.) : Prise de courant (vérifiée / accessible)

AE (Vérif. / Exist.) : Appareil d'éclairage (Vérifié / existant)

Appareils de mesure utilisés

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

Mesure de la résistance de prises de terre : **SEFRAM MW9660**

Mesure de l'isolement : **Sans objet**

Vérification de la continuité et de la résistance des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielle : **Wheel-E**

Test de déclenchement des dispositifs différentiels : **SEFRAM MW9660**

Mesure des impédances de boucle : **Sans objet**

Essais de fonctionnement des contrôleurs permanents d'isolement : **Sans objet**

Prises de terre

Emplacement et désignation	Résistance de prise de terre				Commentaires	N° d'obs (*)
	Nature prise de terre (1)	Méthode de mesure (1)	Valeur mesurée (Ohms)	Code mesure (1)		
HYMANS(BÂTIMENT H1)						
HYMANS						
Terre des masses BT (RA : schéma TTN/ITN, TTS/ITS)	EI	T	1	C		

(1) Consulter la liste des abréviations

Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
HYMANS(BÂTIMENT H1)					
BATIMENT H1 > 1ER ETAGE > CIRCULATION DROITE > LOCAL H173 Bis					
TD H13					
Inter général écl	300		1		
PC ménage	30		1		
H 137	30		1		
Servitude	30		1		
Servitude	30		1		
Servitude	30		1		
H 171 à 175	30		1		
H 136/136b	30		1		
H 136b/138	30		1		
H 140	30		1		
H 142/144	30		1		
H 146b/146	30		1		
H 153 à 151	30		1		
H 148 à 153	30		1		
H 147/149	30		1		
H 149 à 177	30		1		
H 150/152	30		1		
H 143/145	30		1		
H 141/143	30		1		
H 137/139	30		1		
H 135	30		1		
H 177/175	30		1		
Inter général FM	300		1		
TO H13					
H 136B	30		1		
H 138	30		1		
H 140	30		1		

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
H 142/144	30		1		
H 144/146B	30		1		
H 146B/146	30		1		
H 151/153	30		1		
H 148	30		1		
H 153/151	30		1		
H 147/149	30		1		
H 149/147	30		1		
H 152	30		1		
H 150	30		1		
H 145/175	30		1		
H 143	30		1		
H 141	30		1		
H 139/137	30		1		
H 137	30		1		
H 135	30		1		
H 175/DGT	30		1		
H 177	30		1		
H 135	30		1		
Baie info	30		1		
BATIMENT H1 > 1ER ETAGE > CIRCULATION DROITE > SALLE H 173					
TD H 173					
Général technique	30		1		
H 175	30		1		
H 177	30		1		
H 175 pupitre	30		1		
H 177 pupitre	30		1		
PC postes 1-2	30		1		
PC postes 3-4	30		1		
PC postes 5-6	30		1		
PC postes 7-8	30		1		
PC postes 9-10	30		1		
PC poste central	30		1		
PC bandeau salle	30		1		
PC bandeau poste	30		1		
PC bandeau HUB	30		1		
BATIMENT H1 > 1ER ETAGE > CIRCULATION GAUCHE > PLACARD TECHNIQUE					
TD H11					
Inter général écl	300		1		
Circul ménage	30		1		
H 159/160	30		1		
Local info	30		1		
H 160	30		1		
H 104 à 116	30		1		
H 103 à 117	30		1		
H 102/103	30		1		
H 102/104	30		1		
H 106/108	30		1		
H 108/110	30		1		
H 112/114	30		1		
H 114/116	30		1		
H 103/105	30		1		

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
H 105/107	30		1		
H 109/111	30		1		
H 111/113	30		1		
H 115/117	30		1		
H 117/119	30		1		
H 116	30		1		
Clim H 159	30		1		
Inter général FM	300		1		
TO H11					
H 102	30		1		
H 104	30		1		
H 106	30		1		
H 108	30		1		
H 110	30		1		
H 112	30		1		
H 114	30		1		
H 116	30		1		
H 119	30		1		
H 117	30		1		
H 115	30		1		
H 113	30		1		
H 111	30		1		
H 109	30		1		
H 107	30		1		
H 105	30		1		
H 103/105	30		1		
H 103	30		1		
H 160/NR	30		1		
H 116	30		1		
Local imprimante	30		1		
BATIMENT H1 > 1ER ETAGE > HALL CENTRAL > PLACARD TECHNIQUE					
TD H12					
Inter général écl	300		1		
Ménage circulation	30		1		
H 168 à 169	30		1		
H 121 à 133	30		1		
H 118 à 134	30		1		
H 118	30		1		
H 120/122	30		1		
H 122/124	30		1		
H 126/128	30		1		
H 128/130	30		1		
H 121/123	30		1		
H 123/125	30		1		
H 127/129	30		1		
H 131/133	30		1		
H 131/168	30		1		
H 169	30		1		
H 134/132	30		1		
H 169/168b	30		1		
Fontaine circulation	30		1		
H 120 à 124	30		1		

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
<i>Inter général force motrice</i>	300		1		
TO H12					
<i>H 118</i>	30		1		
<i>H 120</i>	30		1		
<i>H 122</i>	30		1		
<i>H 124</i>	30		1		
<i>H 126</i>	30		1		
<i>H 128</i>	30		1		
<i>H 130/132</i>	30		1		
<i>H 134</i>	30		1		
<i>H 133</i>	30		1		
<i>H 131</i>	30		1		
<i>H 129</i>	30		1		
<i>H 127/125B</i>	30		1		
<i>H 125/118</i>	30		1		
<i>H 123</i>	30		1		
<i>H 121</i>	30		1		
<i>H 120/122</i>	30		1		
<i>H 169/168B</i>	30		1		
<i>H 169</i>	30		1		
<i>H 169</i>	30		1		
<i>H 168/124</i>	30		1		
<u>BATIMENT H1 > RDC > CIRCULATION > PLACARD TECHNIQUE</u>					
TD H03					
<i>Inter général écl</i>	300		1		
<i>Ménage circulation</i>	30		1		
<i>PC service</i>	30		1		
<i>H 008</i>	30		1		
<i>H 006</i>	30		1		
<i>H 004/005</i>	30		1		
<i>H 007</i>	30		1		
<i>H 007/008</i>	30		1		
<i>FM S1</i>	30		1		
<i>FM S2</i>	30		1		
<i>H 006</i>	30		1		
<i>PC H 876</i>	30		1		
<i>PC H 877</i>	30		1		
<i>Sèche mains</i>	300		1		
<i>Réserve équipement</i>	300		1		
<i>H 003</i>	30		1		
<i>H 010 / H 009 BISA</i>	30		1		
<i>H 011</i>	30		1		
<i>PC plinthe simulateur</i>	30		1		
TO H03					
<i>H 004/005</i>	30		1		
<i>H 005</i>	30		1		
<i>H 005 A</i>	30		1		
<i>H 005 B</i>	30		1		
<i>FM S1</i>	30		1		
<i>FM S1/FM S2</i>	30		1		
<i>H 006</i>	30		1		
<i>H 006</i>	30		1		

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 31/75

rapport n° : 489580062.1.R

en date du 19/06/2026

Résultats des mesures et essais

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
H 006	30		1		
FM S1	30		1		
H 003	30		1		
H 876	30		1		
H 877	30		1		
<u>BATIMENT H1 > RDC > ZONE SIMULATTEUR DE VOL</u>					
TD LABO					
Général écl 1	300		1		
Général écl 2	300		1		
PC TP info	30		1		
PC bureaux 2-3	30		1		
Salle info	30		1		
Bureaux 4-5-6	30		1		
Général divers	30		1		
TO H05					
PC 1-4	30		1		
PC 2-3	30		1		
PC 5-6	30		1		
Alim poste info 1	30		1		
Alim poste info 2	30		1		
Alim poste info 3	30		1		
Alim poste info 4	30		1		
Alim poste info 5	30		1		
Alim poste info 6	30		1		
Alim poste info 7	30		1		
Alim poste info 8	30		1		
Alim poste info 9	30		1		
Alim poste info 10	30		1		
<u>BATIMENT H1 > SOUS SOL > LABORATOIRE AERODYNAMIQUE H015C</u>					
TD H01					
Inter général écl	300		1		
Salle de cours	30		1		
Salle de cours	30		1		
Salle de cours	30		1		
Salle de cours	30		1		
Labo	30		1		
Labo	30		1		
Labo	30		1		
PC lavabo	30		1		
Volet roulant D	300		1		
Volet roulant G	300		1		
TO H01					
Salle de cours	30		1		
Salle de cours	30		1		
Salle de cours	30		1		
Labo aéro	30		1		
TF H01					
Soufflerie bois	300		1		
Tangage	300		1		
Sphère	300		1		
Polaire	300		1		

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 32/75

rapport n° : 489580062.1.R

en date du 19/06/2026

Résultats des mesures et essais

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
PC 3P+T 20 A	30		1		
Groupe aérotherme 1	300		1		
Groupe aérotherme 2	300		1		
Groupe aérotherme 3	300		1		
PC avion	30		1		
PC 380 V	30		1		
PC laser	30		1		
PC 220	30		1		
Compresseur	300		1		
Départ aérotherme	300		1		
BATIMENT H1 > SOUS SOL > LOCAL TGBT					
TGBT					
Inter général écl	300		1		
Circuit PC	30		1		
Circuit PC	30		1		
Ballon eau chaude	300				
Sèche mains	300		1		
Extracteur	300		1		
REZ-DE-PARKING (côté magasin) > SOUS SOL / SOUS STATION > HALL (CIRCULATION) > CIRCULATION					
TD H04					
Général lumière	300		1		
Départs éclairages	30		1		
Départs prises de courants_1	30		1		
Départs prises de courants_2	30		1		
Départs prises de courants_3	30		1		
Départs prises de courants_4	30		1		
Départs prises de courants_5	30		1		
Départs prises de courants_6	30		1		
Départs prises de courants_7	30		1		
Départs prises de courants_8	30		1		
Départs prises de courants_9	30		1		
Départs prises de courants_10	30		1		
Départs prises de courants_11	30		1		
Coffret chaufferie	30		1		
Coffret pompe	300		1		
Barrière direction	300		1		
TOH 04					
Départs divers 1	30		1		
Départs divers 2	30		1		
Départs divers 3	30		1		

(1) La valeur 0 indique que le dispositif différentiel n'a pas fonctionné, ou pas correctement.

La valeur 1 indique que le dispositif différentiel a fonctionné correctement

L'absence de valeur indique que le dispositif différentiel n'a pas été testé

Dispositifs différentiels non inclus dans une armoire ou un coffret

Résultats des mesures et essais

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	tempo (ms)	Fonct (1)		
HYMANS(BÂTIMENT H1)					
<u>REZ-DE-PARKING (centrale) > Laboratoire systeme de bord (achill)</u>					
Canalis	300		1		
6 PC	300		1		

(1)La valeur 0 indique que le dispositif différentiel n'a pas fonctionné, ou pas correctement.

La valeur 1 indique que le dispositif différentiel a fonctionné correctement

L'absence de valeur indique que le dispositif différentiel n'a pas été testé

Continuité de mise à la terre et isolement des récepteurs électriques

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
HYMANS(BÂTIMENT H1)												
<u>EXTERIEUR BATIMENT</u>												
Hublot périphérique				0/14								
<u>REZ-DE-PARKING (côté magasin) > SOUS SOL / SOUS STATION > HALL (CIRCULATION)</u>												
Points lumineux				14/14 (2023)								
Point lumineux (sous enveloppe plastique)				0/1 (2022)								
Bloc autonome d'éclairage de sécurité d'évacuation								3			Classe II	
Prises de courant			6/6									
<u>REZ-DE-PARKING (côté magasin) > SOUS SOL / SOUS STATION > HALL (CIRCULATION) > SANITAIRE/DOUCHE</u>												
Points lumineux				7							Classe II	
Bloc autonome d'éclairage de sécurité d'évacuation								1			Classe II	
<u>REZ-DE-PARKING (côté magasin) > SOUS SOL / SOUS STATION > HALL (CIRCULATION) > CIRCULATION</u>												
Point lumineux (sous enveloppe plastique)				0/1 (2022)								
Bloc autonome d'éclairage de sécurité d'évacuation								1			Classe II	
Coffret TDH04						1						
<u>REZ-DE-PARKING (côté magasin) > SOUS SOL / SOUS STATION > HALL (CIRCULATION) > SOUS STATION</u>												
PC			1/1									
2 PL				2/2								
Coffret BT						1						

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 34/75

rapport n° : 489580062.1.R

en date du 19/06/2026

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
Circulateur						5						
Bapi						1						
<u>REZ-DE-PARKING (côté magasin) > SOUS SOL / SOUS STATION > HALL (CIRCULATION) > STOCKAGE</u>												
Point lumineux (sous enveloppe plastique)				0/24 (2022)								
Bloc autonome d'éclairage de sécurité d'évacuation								1			Classe II	
Prises de courant			9/9									
<u>REZ-DE-PARKING (côté magasin) > SOUS SOL / SOUS STATION > HALL (CIRCULATION) > BUREAU 1</u>												
Point lumineux (sous enveloppe plastique)				0/2 (2022)								
Prises de courant			16/16									
<u>REZ-DE-PARKING (côté magasin) > SOUS SOL / SOUS STATION > HALL (CIRCULATION) > BUREAU 2</u>												
Point lumineux (sous enveloppe plastique)				0/2 (2022)								
Prises de courant			13/13									
<u>REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION</u>												
Points lumineux				18/18								
Prises de courant			7/7									
BAES								5				
Porte automatique						1						
Fax					1							
Photocopieur					1							
<u>REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > BUREAU H001</u>												
Points lumineux				4/4								
Prises de courant			11/11									
Ordinateur					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
<u>REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > BUREAU H002</u>												
Points lumineux				4/4								

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
Prises de courant			11/11									
Ordinateur					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > BUREAU H003												
Points lumineux				4/4								
Prises de courant			11/11									
Ordinateur					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > BUREAU H004												
Points lumineux				4/4								
Prises de courant			11/11									
Ordinateur					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > BUREAU H005												
Points lumineux				4/4								
Prises de courant			11/11									
Ordinateur					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > BUREAU H006												
Points lumineux				4/4								
Prises de courant			11/11									
Ordinateur					1							

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 36/75

rapport n° : 489580062.1.R
en date du 19/06/2026

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > BUREAU H007												
Points lumineux				4/4								
Prises de courant			11/11									
Ordinateur					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > BUREAU H008												
Points lumineux				4/4								
Prises de courant			11/11									
Ordinateur					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > BUREAU H009												
Points lumineux				4/4								
Prises de courant			11/11									
Ordinateur					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > SALLE DE REUNION H010												
Points lumineux				4/4								
Prises de courant			11/11									
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > BUREAU H010												
Points lumineux				4/4								
Prises de courant			11/11									

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 37/75

rapport n° : 489580062.1.R

en date du 19/06/2026

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
Ordinateur					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > BUREAU H011												
Points lumineux				4/4								
Prises de courant			11/11									
Ordinateur					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > BUREAU H012												
Points lumineux				4/4								
Prises de courant			11/11									
Ordinateur					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > BUREAU H013												
Points lumineux				4/4								
Prises de courant			11/11									
Ordinateur					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > BUREAU H014												
Points lumineux				4/4								
Prises de courant			11/11									
Ordinateur					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 38/75

rapport n° : 489580062.1.R

en date du 19/06/2026

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
<u>REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > LOCAL MENAGE H015</u>												
Points lumineux				1/1								
Prises de courant			1/1									
<u>REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > PLACARD TECHNIQUE</u>												
Tableau BT						1						
<u>REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > SANITAIRES HOMMES</u>												
Points lumineux				1/1								
Sèche mains						1						
<u>REZ-DE-PARKING (côté magasin) > HALL ENTREE / CIRCULATION > SANITAIRES DAMES</u>												
Points lumineux				1/1								
Sèche mains						1						
<u>REZ-DE-PARKING (côté magasin) > MAGASIN GENERAL > MAGASIN 1</u>												
PC			2/2									
7 PL				7/7								
Photocopieur						1						
Chargeur						2						
<u>REZ-DE-PARKING (côté magasin) > MAGASIN GENERAL > BUREAUX COURRIER</u>												
PC			10/10									
2 PL				2/2								
Informatique						5						
Fax						1						
Balance						2						
Affranchiseuse						1						
<u>REZ-DE-PARKING (côté magasin) > MAGASIN GENERAL > MAGASIN 2</u>												
PC			6/6									
29 PL				29/29								
Lampe de bureau						2						
<u>REZ-DE-PARKING (centrale) > PETITE CIRCULATION</u>												

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
PC			1/1									
5 PL				5/5								
<u>REZ-DE-PARKING (centrale) > CIRCULATION VIDE SANITAIRES BATIMENT E,F</u>												
PC			8/8									
20 PL				20/20								
Hublot				0/2								
Circulateur						6						
Pompe						1						
<u>REZ-DE-PARKING (centrale) > CIRCULATION VIDE SANITAIRES BATIMENT E,F > LOCAL TGBT</u>												
PC			1/1									
1 PL				0/1								
Armoire BT						3						
Ecl. portatif						1						
<u>REZ-DE-PARKING (centrale) > CIRCULATION VIDE SANITAIRES BATIMENT E,F > ANCIEN LOCAL POSTE HT (BAT H)</u>												
PC			1/1									
2 PL				2/2								
<u>REZ-DE-PARKING (centrale) > Laboratoire systeme de bord (achill)</u>												
PC			14/14									
28 PL				28/28								
Ensemble simulateur						2						
Informatique						25						
Petit simulateur						1						
Fer à souder						1						
Canalis						4						
6 PC			6/6									
<u>REZ-DE-PARKING (centrale) > Zone simulateur de vol > CIRCULATION</u>												
PC			3/3									

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 40/75

rapport n° : 489580062.1.R

en date du 19/06/2026

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
2 PL				2/2								
Imprimante						1						
Armoire BT						2						
REZ-DE-PARKING (centrale) > Zone simulateur de vol > BUREAU H17												
PC			146/146									
17 PL				0/17								
Informatique						42						
Rétroprojecteur						1						
Baie de brassage						1						
REZ-DE-PARKING (centrale) > Zone simulateur de vol > BUREAU H18												
PC			4/4									
2 PL				2/2								
Informatique						2						
Ventilateur						1						
REZ-DE-PARKING (centrale) > Zone simulateur de vol > H 050												
PC			4/4									
2 PL				2/2								
Informatique						2						
Ventilateur						1						
REZ-DE-PARKING (centrale) > Zone simulateur de vol > H 051												
PC			4/4									
2 PL				2/2								
Informatique						3						
REZ-DE-PARKING (centrale) > Zone simulateur de vol > H 052												
PC			4/4									
2 PL				2/2								
Informatique						3						

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
REZ-DE-PARKING (centrale) > Zone simulateur de vol > BUREAU H53 MEZZANINE												
PC			4/4									
2 PL				2/2								
REZ-DE-PARKING (centrale) > Zone simulateur de vol > BUREAU H54 MEZZANINE												
PC			4/4									
2 PL				2/2								
Informatique						3						
Ventilateur						1						
REZ-DE-PARKING (centrale) > Zone simulateur de vol > BUREAU H55 MEZZANINE												
PC			4/4									
2 PL				2/2								
Informatique						2						
Ventilateur						1						
REZ-DE-PARKING (centrale) > CIRCULATION LABORATOIRE AERODYNAMIQUE												
PC			1/1									
5 PL				5/5								
REZ-DE-PARKING (centrale) > CIRCULATION LABORATOIRE AERODYNAMIQUE > SALLE SIM 2 H062												
Points lumineux				8/8								
Prises de courant			11/11									
BAES								1				
Simulateur						2						
Climatiseur						2						
REZ-DE-PARKING (centrale) > LABORATOIRE H063												
PL				0/36								
Hublot				0/2								
Ecl. fluo tableau				4/4								
Armoire BT						6						

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 42/75

rapport n° : 489580062.1.R

en date du 19/06/2026

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
Coffret BT						1						
Aérotherme						8						
Pont roulant						1						
Informatique 2						1						
Sono						1						
Magnétoscope						1						
Rétroprojecteur						1						
Ensemble soufflerie						4						
REZ-DE-PARKING (centrale) > LABORATOIRE H063 > BUREAU H064												
Points lumineux				2/2								
Prises de courant			11/11									
Ordinateur					1							
Imprimante					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (centrale) > LABORATOIRE H063 > BUREAU H065												
Points lumineux				2/2								
Prises de courant			11/11									
Ordinateur					1							
Imprimante					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (centrale) > LABORATOIRE H063 > BUREAU H066												
Points lumineux				2/2								
Prises de courant			11/11									
Ordinateur					1							

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
Imprimante					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (centrale) > LABORATOIRE H063 > BUREAU H067												
Points lumineux				2/2								
Prises de courant			11/11									
Ordinateur					1							
Imprimante					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (centrale) > LABORATOIRE H063 > BUREAU H068												
Points lumineux				2/2								
Prises de courant			6/6									
Ordinateur					1							
Imprimante					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (centrale) > LABORATOIRE H063 > BUREAU H069												
Points lumineux				2/2								
Prises de courant			6/6									
Ordinateur					1							
Imprimante					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (centrale) > LABORATOIRE H063 > BUREAU H070												
Points lumineux				2/2								
Prises de courant			6/6									

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
Ordinateur					1							
Imprimante					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (centrale) > LABORATOIRE H063 > BUREAU H071												
Points lumineux				2/2								
Prises de courant			6/6									
Ordinateur					1							
Imprimante					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (centrale) > LABORATOIRE H063 > BUREAU H072												
Points lumineux				2/2								
Prises de courant			6/6									
Ordinateur					1							
Imprimante					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
REZ-DE-PARKING (centrale) > LABORATOIRE H063 > BUREAU H073												
Points lumineux				2/2								
Prises de courant			6/6									
Ordinateur					1							
Imprimante					1							
Lampe de bureau					1						Classe II	
Climatiseur						1						
RDC (COTE ADMINISTRATION) > HALL CENTRAL (ADMINISTRATION)												
PC			4/4									

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
22 PL				22/22								
Machine à café						1						
Fontaine						1						
RDC (COTE ADMINISTRATION) > HALL CENTRAL (ADMINISTRATION) > SANITAIRES												
PL				4/4								
Sèche mains						1						
Cumulus						1						
1ER ETAGE > HALL CENTRAL (COTE ADMINISTRATION)												
PC			2/2									
30 PL				30/30								
Fontaine						1						
Armoire BT						1						
1ER ETAGE > HALL CENTRAL (COTE ADMINISTRATION) > BUREAU 118												
PC			15/15									
6 PL				6/6								
Informatique						5						
Lampe de bureau						1						
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > HALL CENTRAL (COTE ADMINISTRATION) > BUREAU H120												
PC			16/16									
6 PL				6/6								
Informatique						5						
Lampe de bureau						2						
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > HALL CENTRAL (COTE ADMINISTRATION) > BUREAU H123												
PC			10/10									
4 PL				4/4								

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 46/75

rapport n° : 489580062.1.R

en date du 19/06/2026

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
Informatique						4						
Ventilateur						1						
Chauffage portable						1						
Calculatrice						1						
1ER ETAGE > HALL CENTRAL (COTE ADMINISTRATION) > BUREAU H121												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						6						
Lampe de bureau						1						
Calculatrice						1						
1ER ETAGE > CIRCULATION AILE GAUCHE												
PC			2/2									
28 PL				28/28								
Armoire BT						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > BUREAU H119												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						6						
Lampe de bureau						2						
Ventilateur						1						
Cafetière						1						
Bouilloire						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > SANITAIRES DAMES												
PL				0/5								
Sèche mains						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > BUREAU H117												
PC			11/11									

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 47/75

rapport n° : 489580062.1.R

en date du 19/06/2026

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
4 PL				4/4								
Informatique						6						
Fax						1						
Lampe de bureau						1						
Bouilloire						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > LOCAL PHOTOCOPIEUSE												
PC			5/5									
3 PL				3/3								
Photocopieur						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > BUREAU H115												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						6						
Lampe de bureau						2						
Extracteur						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > BUREAU H113												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						3						
Lampe de bureau						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > SALLE de REUNION / ARCHIVES												
PC			10/10									
8 PL				8/8								
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > LOCAL IMPRIMANTE												
PC			8/8									
2 PL				2/2								
Imprimante						3						

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > LOCAL INFORMATIQUE												
PC			6/6									
Hublot				0/2								
Ventilo convecteur						2						
Imprimante						1						
Baie informatique						2						
Onduleur						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > BUREAU H111												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						5						
Lampe de bureau						2						
Cafetière						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > HALL AILE GAUCHE												
PC			3/3									
25 PL				25/25								
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > BUREAU H109												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						3						
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > BUREAU H107												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						5						
Lampe de bureau						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > BUREAU H105												

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
PC			6/6									
6 PL				6/6								
Informatique						3						
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > BUREAU H103												
PC			16/16									
6 PL				6/6								
Informatique						6						
Photocopieur						1						
Ventilateur						2						
Machine à café						1						
Lampe de bureau						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > BUREAU H102												
PC			10/10									
3 PL				3/3								
Spot TBT				0/10								
Informatique						2						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > BUREAU H104												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						2						
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > BUREAU H106												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						3						
Lampe de bureau						1						

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 50/75

rapport n° : 489580062.1.R

en date du 19/06/2026

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > BUREAU H108												
PC			11/11									
6 PL				6/6								
Ventilateur						1						
Lampe de bureau						1						
Informatique						2						
Réfrigérateur						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > ARCHIVES H160												
PC			10/10									
8 PL				8/8								
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > BUREAU H110												
PC			10/10									
6 PL				6/6								
Informatique						6						
Fax						1						
Ventilateur						1						
Lampe de bureau						2						
Minitel						1						
Microscope						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > BUREAU H112												
PC			10/10									
6 PL				6/6								
Informatique						6						
Ventilateur						1						
Fax						1						

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
Lampe de bureau						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > BUREAU H114												
PC			11/11									
6 PL				6/6								
Informatique						5						
Lampe de bureau						1						
Cafetière						1						
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > AILE GAUCHE > BUREAU H116												
PC			10/10									
6 PL				6/6								
Informatique						4						
Lampe de bureau						1						
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > CIRCULATION AILE DROITE												
PC			11/11									
8 PL				8/8								
Fontaine						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H122												
PC			16/16									
6 PL				6/6								
Informatique						8						
Fax						1						
Halogène						1						
Cafetière						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > SANITAIRES FEMMES												
PL				0/5								

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 52/75

rapport n° : 489580062.1.R

en date du 19/06/2026

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
Sèche mains						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > SANITAIRES HOMMES												
PL				0/4								
Sèche mains						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H124												
PC			15/15									
6 PL				6/6								
Informatique						8						
Lampe de bureau						3						
Ventilateur						2						
Fax						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H126												
PC			11/11									
6 PL				6/6								
Informatique						6						
Lampe de bureau						1						
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H128												
PC			16/16									
6 PL				6/6								
Informatique						7						
Lampe de bureau						4						
Bouilloire						1						
Fax						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H130												
PC			6/6									
2 PL				2/2								

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
Informatique						2						
Lampe de bureau						2						
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H132												
PC			6/6									
2 PL				2/2								
Informatique						3						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H134												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						3						
Radio						1						
Lampe de bureau						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H136												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						3						
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > SALLE H171												
PC			5/5									
1 PL				1/1								
Coffret informatique						1						
Extracteur						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > SALLE H173												
PC			48/48									
6 PL				6/6								
Informatique						26						

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 54/75

rapport n° : 489580062.1.R

en date du 19/06/2026

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
Coffret BT						1						
Rétroprojecteur						2						
Clim						2						
Store						6						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H113 bis												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						3						
Cafetière						1						
Bouilloire						1						
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H138												
PC			6/6									
2 PL				2/2								
Informatique						3						
Lampe						1						
Lampe de bureau						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > SANITAIRES												
PL				2/2								
Sèche mains						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H140												
PC			11/11									
2 PL				2/2								
Informatique						3						
Lampe de bureau						1						
Ventilateur						1						

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
Cafetière						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H142												
PC			6/6									
2 PL				2/2								
Informatique						3						
Lampe de bureau						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > SALLE H175												
PC			13/13									
6 PL				6/6								
Rétroprojecteur						2						
TV						1						
Informatique						2						
Sono						1						
Magnétoscope						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > SALLE H177												
PC			11/11									
10 PL				10/10								
Rétroprojecteur						2						
Informatique						2						
Sono						1						
Magnétoscope						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H144												
PC			10/10									
2 PL				2/2								
Informatique						3						
Ventilation						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H146												

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 56/75

rapport n° : 489580062.1.R

en date du 19/06/2026

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
PC			18/18									
4 PL				4/4								
Informatique						6						
Lampe de bureau						1						
Fax						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H148												
PC			12/12									
5 PL				5/5								
Informatique						2						
Lampe de bureau						1						
Halogène						1						
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H153												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						2						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H151												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						2						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H149												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						3						
Lampe de bureau						1						
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H147												

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 57/75

rapport n° : 489580062.1.R

en date du 19/06/2026

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
PC			11/11									
6 PL				6/6								
Informatique						3						
Ventilateur						2						
Lampe de bureau						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H152												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						3						
Lampe de bureau						2						
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H150												
PC			11/11									
3 PL				3/3								
Informatique						3						
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H145												
PC			6/6									
2 PL				2/2								
Informatique						3						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H143												
PC			7/7									
2 PL				2/2								
Informatique						2						
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H141												
PC			11/11									

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 58/75

rapport n° : 489580062.1.R

en date du 19/06/2026

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
2 PL				2/2								
Informatique						2						
Bouilloire						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H139												
PC			6/6									
2 PL				2/2								
Informatique						4						
Bouilloire						1						
Lampe de bureau						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H137												
PC			16/16									
4 PL				4/4								
Informatique						3						
Lampe de bureau						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H135												
PC			16/16									
4 PL				4/4								
Informatique						9						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H169												
PC			26/26									
5 PL				5/5								
Informatique						17						
Extracteur						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H133												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						3						

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 59/75

rapport n° : 489580062.1.R

en date du 19/06/2026

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
Cafetière						1						
Réfrigérateur						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU 168 bis												
PC			9/9									
2 PL				2/2								
Photocopieur						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H131												
PC			6/6									
4 PL				4/4								
Informatique						3						
Ventilateur						1						
Lampe de bureau						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H129												
PC			11/11									
4 PL				4/4								
Informatique						3						
Ventilateur						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > SANITAIRES FEMMES												
PL				4/4								
Sèche mains						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > SANITAIRES HOMMES												
PL				4/4								
Sèche mains						1						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H127												
PC			6/6									
2 PL				2/2								
Informatique						3						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H125 bis												

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protect. (3)	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
PC			6/6									
4 PL				4/4								
Informatique						3						
1ER ETAGE > AILE DROITE > BUREAU H125												
PC			7/7									
2 PL				2/2								
Informatique			3/3									
Ventilateur						1						

(1) La présence d'une croix indique que la liaison à la terre est défectueuse.

(2) Pour les points lumineux de classe II ou de classe III, est seulement indiqué le nombre d'appareils existants.

(3) Protection et appareillage

Continuité des circuits de protection entre les niveaux de distribution

Désignation	R.max 2 Ohms	Justifications	N° d'obs (*)
HYMANS			
TD H13- TGBT		Vérification visuelle	
TO H13- TGBT		Vérification visuelle	
TD H 173- TD H173		Vérification visuelle	
TO H11- TGBT		Vérification visuelle	
TD H11- TGBT		Vérification visuelle	
TO H12- TGBT		Vérification visuelle	
TD H12- TGBT		Vérification visuelle	
TD H03- TGBT		Vérification visuelle	
TO H03- TGBT		Vérification visuelle	
TO H05- TGBT		Vérification visuelle	
TD LABO- TD H05		Vérification visuelle	
TD H01- TGBT		Vérification visuelle	
TF H01- TGBT		Vérification visuelle	
TO H01- TGBT		Vérification visuelle	
TD H04- TGBT		Vérification visuelle	
TOH 04- TGBT		Vérification visuelle	

(1) L'indication « B » indique que la continuité entre les niveaux est bonne.

L'indication « M » indique que la continuité entre les niveaux est mauvaise.

Nota : les avis sont portés en fonction des éléments accessibles et présentés de l'installation et, le cas échéant, sur les essais et mesures réalisés lors de notre mission. Voir le chapitre « Eléments de l'installation non vérifiable » dans le présent rapport.

C : Conforme **NC** : Non Conforme **SO** : Sans Objet **NV** : Non Vérifiable

Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE DE SECURITE					
CDT R.4215-17	Conception et réalisation de l'éclairage de sécurité par installation fixe.	A.14/12/2011 art 1 - art 2		C	
CDT R.4215-17	Conception et réalisation de l'éclairage de sécurité par bloc autonome	A.14/12/2011 art 9		C	
CDT R.4215-17	Conception et réalisation de l'éclairage de sécurité alimenté par une source centralisée	A.14/12/2011 art 8		SO	
CDT R.4215-17	Conception et réalisation de l'éclairage de sécurité d'ambiance ou antipanique	A.14/12/2011 art 6		SO	
CDT R.4215-17	Conception et réalisation de l'éclairage de sécurité d'évacuation	A.14/12/2011 art 5		C	
CDT R.4226-13	Etat d'entretien et fonctionnement de l'éclairage de sécurité. (Résultat des opérations de maintenance mentionnés sur le registre prévu à l'article R 4226-19 - Présence notice descriptive des conditions de maintenance et de fonctionnement et les caractéristiques des pièces de rechange.)	A.14/12/2011 art 11		C	
DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES AUX APPAREILS ELECTRIQUES AMOVIBLES					
CDT R.4226-12	Tension d'alimentation des appareils portatifs à mains et appareils amovibles (Max 500 V AC ou 750 V DC pour portatif ou enveloppe IP3X ou IPXXC)	A.20/12/2011 art 2		C	
CDT R.4226-12	Mise en oeuvre du raccordement de la canalisation souple avec la canalisation fixe.	A.20/12/2011 art 5		C	
CDT R.4226-12	Choix et mise en oeuvre des canalisations souples	A.20/12/2011 art 4		C	
LOCAUX OU EMPLACEMENTS CONSTRUITS AVEC DES MATERIAUX COMBUSTIBLES (CA2)					
CDT R.4215-12	Mise en oeuvre des matériels, des canalisations et des luminaires dans les bâtiment en bois (Condition CA2).		NF C 15-100-1 Art. 422.4	SO	
PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES AUX INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES LOCAUX ET EMPLACEMENTS A RISQUE D'EXPLOSION					
CDT R.4215-12	Protection contre les surintensités des machines tournantes et transformateurs -Protection des moteurs triphasés contre la perte d'une phase.		NF C 15-100-1 Art. 424.16	SO	
CDT R.4215-12	Canalisations souples AG4.		NF C 15-100-1 Art. 424.15	SO	
CDT R.4215-12	Protection contre les surintensités à l'origine des circuits alimentant ces emplacements. (Les dispositifs de protection à réenclenchement automatique ne sont pas autorisés)		NF C 15-100-1 Art. 424.10	SO	
CDT R.4215-12	Interdiction des conducteurs nus.		NF C 15-100-1 Art. 424.6	SO	
CDT R.4215-12	Existence d'un dispositifs de coupure d'urgence à l'extérieur du local ou emplacement, en dehors de ceux prévus dans la zone dangereuse.		NF C 15-100-1 Art. 424.14	SO	
CDT R.4215-12	Installations électriques limitées à celles nécessaires à l'exploitation - Alimentation par circuits spécifiques.		NF C 15-100-1 Art. 424.1	SO	
CDT R.4215-12	Choix et mise en oeuvre des canalisations en fonction des autres influences externes - Protection mécanique - Section minimale de 16 mm² des conducteurs en aluminium.		NF C 15-100-1 Art. 424.8	SO	
CDT R.4215-12	Liaisons équipotentielles entre masses et les éléments conducteurs étrangers aux installations électriques.		NF C 15-100-1 Art. 424.13	SO	

Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
CDT R.4215-12	Interdiction des conducteurs PEN.		NF C 15-100-1 Art. 424.12	SO	
CDT R.4215-12	Obturation des caniveaux, conduits, fourreaux ; obturation aux traversées de parois.		NF C 15-100-1 Art. 424.7	SO	
CDT R.4215-12	Canalisations et conduits non-propagateur de la flamme - Conduits : conforme tableau 52.4.		NF C 15-100-1 Art. 424.5	SO	
CDT R.4215-12	Protection des circuits terminaux, alimentant ou traversant les locaux ou emplacement BE3, contre les défauts d'isolement (DDR d'au plus 300 mA en schéma TT et TN ; IT avec CPI et instruction).		NF C 15-100-1 Art. 424.11	SO	
CDT R.4215-12	Réduction du courant admissible dans les conducteurs (Tableau 42.3).		NF C 15-100-1 Art. 424.4	SO	
CDT R.4215-12	Cas des atmosphères explosives gazeuses avec poussières non combustibles - Indice de protection IP6X minimum.		NF C 15-100-1 Art. 424.3	SO	
PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES AUX INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES LOCAUX ET EMPLACEMENTS A RISQUE D'INCENDIE					
CDT R.4215-12	Protection des circuits terminaux, alimentant ou traversant les locaux ou emplacement BE2, contre les défauts d'isolement (DDR d'au plus 300 mA en schéma TT et TN ; IT avec CPI et instruction) hors canalisations préfabriquées ou câbles à isolant minéral.		NF C 15-100-1 Art. 422.3.9 - 532.2	SO	
CDT R.4215-12	Interdiction des conducteurs PEN sauf pour canalisation traversante (sous conditions).		NF C 15-100-1 Art. 422.3.12	SO	
CDT R.4215-12	Choix et mise en oeuvre des appareils de chauffage.		NF C 15-100-1 Art. 422.3.8	SO	
CDT R.4215-12	Conducteurs nus interdits.		NF C 15-100-1 Art. 422.3.5	SO	
CDT R.4215-12	Implantation des appareils de protection, de commande et de sectionnement en dehors des locaux BE2 sauf si implantés dans une enveloppe adaptée (IP4X minimum ou IP5X si poussières ou IP6X si poussières conductrices) (pour installations TBT voir 422.3.11).		NF C 15-100-1 Art. 422.3.4	SO	
CDT R.4215-12	Installations limitées à celles nécessaires à l'exploitation.		NF C 15-100-1 Art. 422.3.0	SO	
CDT R.4215-12	Température des enveloppes des matériels. (Tableau 42.1)		NF C 15-100-1 Art. 422.3.3	SO	
CDT R.4215-12	Protection des moteurs contre les échauffements excessifs par des dispositifs sensibles à la température ou moteur du type à limitation thermique.		NF C 15-100-1 Art. 422.3.7	SO	
CDT R.4215-12	Type de luminaires. (IP4X minimum ou IP5X si poussières ou IP6X si poussières conductrices, température de surface limitée et distance minimal)		NF C 15-100-1 Art. 422.3.2	SO	
CDT R.4215-12	Traversées de canalisations électriques étrangères. (Câbles et conducteurs satisfaisants aux caractéristiques de non-propagation de la flamme, connexions dans enveloppe résistante au feu, canalisations préfabriquées autorisées si conforme à NF EN 61439-6)		NF C 15-100-1 Art. 422.3.6	SO	
CDT R.4215-12	Implantations des luminaires par rapport aux matériaux combustibles. (Absence de marquage interdisant un montage sur surface inflammables)		NF C 15-100-1 Art. 422.3.1	SO	
CDT R.4215-12	Circuits alimentés en TBTS et TBTP protection par enveloppes IP2X ou IPXXB ou par isolation.		NF C 15-100-1 Art. 422.3.11	SO	
CDT R.4215-12	Dispositifs de protection contre les surintensités des canalisations qui alimentent ou traversent les locaux sont implantés en amont du local et à l'origine du circuit concerné. Les circuits interne au local sont protégés contre les surintensités à l'origine du circuit.		NF C 15-100-1 Art. 422.3.10	SO	
DISPOSITIFS DE CONNEXION					
CDT R.4215-6	Connexion des luminaires aux canalisations fixes.		NF C 15-100-1 Art. 559.5.1	SO	

Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
CDT R.4215-6	Connexions entre canalisations et matériels (autre que luminaires) ou entre canalisations elles-mêmes.		NF C 15-100-1 Art. 526	C	
CDT R.4215-6	Dispositions prises contre la manoeuvre en charge des prises de courant assignées supérieures à 32A.		NF C 15-100-1 Art. 555.1.4	C	
RISQUES D'ECHAUFFEMENTS ET DE BRÛLURE					
CDT R.4215-5	Installations où il est fait usage, dans un même local, de plus de 25 litre de diélectrique liquide inflammable utilisé dans les matériels BT.		NF C 15-100-1 Art. 421.5	SO	
CDT R.4215-5	Protection contre les effets thermiques des luminaires. (Choix et mise en oeuvre des luminaires - Ventilation convenable de l'espace recevant la partie arrière des luminaires encastrés)		NF C 15-100-1 Art. 559.4	SO	
CDT R.4215-5	Règles générales de protection contre l'incendie provoqué par un matériel électrique. (Mise en oeuvre des matériels au regard du danger d'incendie pour les matériaux voisins)		NF C 15-100-1 Art. 421.2 - 421.3 - 421.4	SO	
CDT R.4215-5	Protection contre les risques de brûlures du fait de l'élévation normale de température des matériels électriques. (Températures maximales en service normal des parties accessibles des matériels électriques - Cas particulier pour les influences externes BA2 et BA3)		NF C 15-100-1 Art. 423	C	
PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES					
CDT R.4215-6	Choix des dispositifs de protection afin de supporter les effets produit par les surintensités. (Pouvoir de coupure - pouvoir de coupure sous 1 pôle en TN et IT - renforcement du pouvoir de coupure par filiation - association des dispositifs différentiels avec les protections surintensités)		NF C 15-100-1 Art. 533.3 - 536.4.2.1 - 536.4.2.4 - 536.4.3	C	
CDT R.4215-6	Protection contre les surcharges des moteurs alimentés par variateur de vitesse.		NF C 15-100-1 Art. 553.2.5	SO	
CDT R.4215-6	Protection du conducteur neutre en schéma IT. (Protection surintensités et coupure de tous les conducteurs actifs - Protection par différentiel d'un ensemble de circuits terminaux suivants les conditions requises)		NF C 15-100-1 Art. 431.2.2	SO	
CDT R.4215-6	Sections minimale des conducteurs actifs. (Phases - neutre - prise en compte des harmoniques)		NF C 15-100-1 Art. 524 - 431.2.3	C	
CDT R.4215-6	Protection des conducteurs des canalisations fixes contre les surcharges et les courts-circuits.		NF C 15-100-1 Art. 4-43 - 523 - 533	C	
CDT R.4215-6	Choix des interrupteurs et des contacteurs afin de supporter les effets produit par les surintensités. (protection d'accompagnement des contacteurs, des interrupteurs, des télérupteurs, des matériels de connexion de transfert)		NF C 15-100-1 Art. 536.4.2.2 - 536.4.2.3 - 536.4.3	C	
PROTECTION PAR LIAISON EQUIPOTENTIELLE SUPPLEMENTAIRE					
CDT R.4215-3	Liaison équipotentielle supplémentaire si les conditions de protection par coupure automatique de l'alimentation ne peuvent pas être respectées.		NF C 15-100-1 Art. 415.2 - 544.2	SO	
MESURE DE PROTECTION PAR SEPARATION ELECTRIQUE					
CDT R.4215-3	Mesure de protection par séparation électrique. (Source d'alimentation - mise en oeuvre)		NF C 15-100-1 Art. 413	SO	
MESURE DE PROTECTION PAR ISOLATION DOUBLE OU RENFORCEE					
CDT R.4215-3	Matériels électriques et canalisations de classe II. (Présence marquage classe II ; Isolation supplémentaire ou isolation renforcée mise en oeuvre lors de l'installation ; Câbles considérés de classe II (Tableau 52.1A) ; Conducteurs isolés sous goulottes ou conduits isolants ; obligation d'un conducteur PE dans les circuits alimentant des matériels de classe II)		NF C 15-100-1 Art. 412	C	
CDT R.4215-3	Ensemble d'appareillages (armoires et coffrets).		NF C 15-100-1	C	

Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
	(Réalisation d'un ensemble de niveau d'isolation double ou renforcée)		Art. 558.3.2.2.2		
MESURES DE PROTECTION PARTICULIERE A CERTAINS EQUIPEMENTS					
CDT R.4215-3	Démarrreur / variateur de vitesse - Cas de protection assurée par DDR en amont du démarreur - Choix du DDR.		NF C 15-100-1 Art. 553.2.6	SO	
CDT R.4215-3	Stands de luminaires pour présentation à la vente dans magasin - protection par TBTS ou DDR 30 mA.		NF C 15-100-1 Art. 559.8	SO	
CDT R.4215-3	Systèmes de transfert statique (STS) - Mise en oeuvre d'un schéma de liaison à la terre en aval d'un STS.		NF C 15-100-1 Art. 553.4.1.1	SO	
CDT R.4215-3	Alimentation Sans Interruption (ASI) - Protection contre les chocs électriques en aval d'une ASI.		NF C 15-100-1 Art. 553.3.2	SO	
PROTECTION PAR COUPURE AUTOMATIQUE DE L'ALIMENTATION					
CDT R.4215-3	Dispositions applicables aux conducteurs de protection. (Toutes les masses reliées à un conducteur de protection - Masses simultanément accessibles reliées à la même prise de terre - Présence conducteur de protection dans chaque circuit - Section - Types - Conservation de la continuité)		NF C 15-100-1 Art. 411.3.1.1 - 543	C	
CDT R.4215-3	Valeurs de la résistance des prises de terre des masses BT (RA).		NF C 15-100-1 Art. 411.5.3 - 6.4.3.7.2	SO	
CDT R.4215-3	Dispositions applicables aux conducteurs de liaison équipotentielle.		NF C 15-100-1 Art. 544	SO	
CDT R.4215-3	Conducteurs PE à proximité des conducteurs actifs des circuits concernés sans interposition d'éléments ferromagnétique.		NF C 15-100-1 Art. 411.6 - 543.8	SO	
CDT R.4215-3	Conducteurs PE à proximité des conducteurs actifs des circuits concernés sans interposition d'éléments ferromagnétique.		NF C 15-100-1 Art. 411.4 - 543.8	SO	
CDT R.4215-3	Point de l'alimentation mis à la terre et masses reliées à la même prise de terre. (conjoncteur de neutre en cas de source multiple et perte de la référence du neutre à la terre)		NF C 15-100-1 Art. 411.4	SO	
CDT R.4215-3	Autotransformateurs - protection par DDR de moyenne sensibilité en amont ou en aval de l'autotransformateur.		NF C 15-100-1 Art. 552	SO	
CDT R.4215-3	Liaison équipotentielle principale. (Eléments à relier : canalisations métalliques, éléments métalliques de construction, conducteur principal de protection, canalisation entrante dans partie privative)		NF C 15-100-1 Art. 411.3.1.2 - 544.1	SO	
CDT R.4215-3	Coupeure au 2ème défaut dans le temps prescrit assurée par des DDR. (cas des masses non interconnectées ou groupe de masses : protection obligatoire par DDR)		NF C 15-100-1 Art. 411.3.2 - 411.6 - 531.3	SO	
CDT R.4215-3	Coupeure au 2ème défaut dans le temps prescrit assurée par des protections contre les surintensités.		NF C 15-100-1 Art. 411.6 - 411.3.2	SO	
CDT R.4215-3	Essai du Contrôleurs permanents d'isolement et de la signalisation.		NF C 15-100-1 Art. 6.4.3.10	SO	
CDT R.4215-3	Conducteur PEN. (Sections minimales 10mm² en cu et 16 mm² en alu - Isolé (sauf canalisations préfabriquées) - Absence de dispositifs de coupeure et de sectionnement sur les conducteurs PEN - PEN interdit pour les canalisations mobiles)		NF C 15-100-1 Art. 411.4 - 543.4	SO	
CDT R.4215-3	Contrôleurs permanents d'isolement. (Obligation de l'installation d'un CPI - Choix et mise en oeuvre -signalisation)		NF C 15-100-1 Art. 411.6	SO	
CDT R.4215-3	Mesure de la continuité des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielles principales et supplémentaires.		NF C 15-100-1 Art. 6.4.3.2	C	
CDT R.4215-3	Valeurs de la résistance des prises de terre des masses BT (RA). (Cas des schémas de liaison à la terre du type ITS ou ITN)		NF C 15-100-1 Art. 411.6.2 - 6.4.3.7.2	SO	

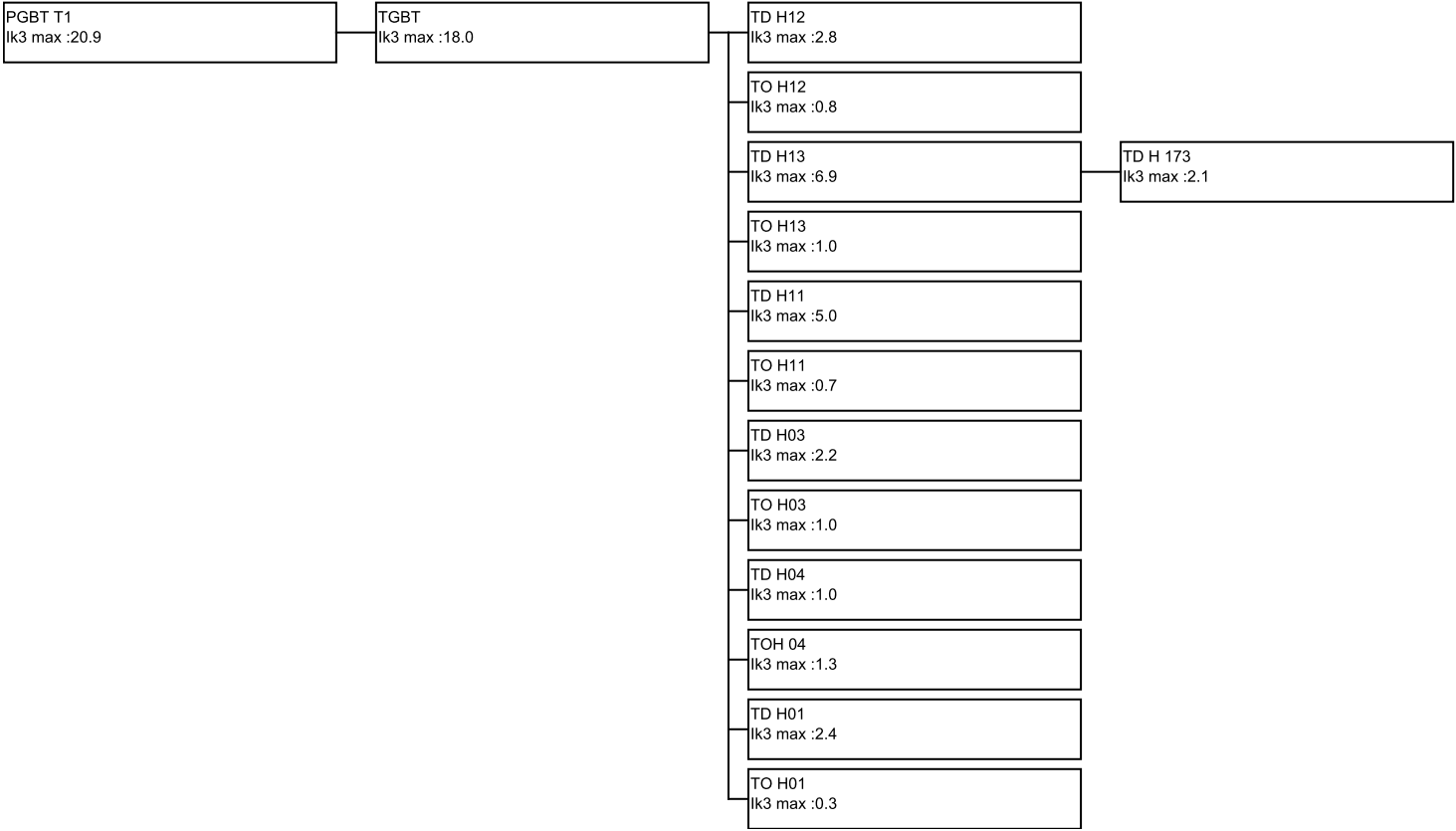
Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
CDT R.4215-3	Circuits TNC interdits en aval de circuits TNS.		NF C 15-100-1 Art. 411.4	SO	
CDT R.4215-3	Coupage au 1er défaut assurée, dans le temps prescrit, par DDR - Emplacements et choix des DDR.		NF C 15-100-1 Art. 411.3.2 - 411.5 - 531.3	SO	
CDT R.4215-3	Coupage au 1er défaut dans le temps prescrit par dispositifs différentiels résiduels en TN-S.		NF C 15-100-1 Art. 411.4.5 - 531.3	SO	
CDT R.4215-3	Réalisation des prises de terres et conducteurs de terre.		NF C 15-100-1 Art. 542	C	
CDT R.4215-3	Coupage au 1er défaut dans le temps prescrit assuré par dispositifs de protection contre les surintensités.		NF C 15-100-1 Art. 411.3.2 - 411.4.5	SO	
CDT R.4215-3	Essai de fonctionnement des dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel.		NF C 15-100-1 Art. 6.4.3.7.1	C	
CDT R.4215-3	Interconnexion des masses en aval d'un même DDR		NF C 15-100-1 Art. 411.5.1	SO	
CDT R.4215-4	Limiteurs de surtension. (Caractéristiques du limiteur, Installation, Liaison à la terre)		NF C 15-100-1 Art. 442.2.6.2 - 534.2	SO	
INSTALLATIONS TRES BASSE TENSION					
CDT R.4215-3	Mesure de protection pour TBTF (Très basse tension fonctionnelle)		NF C 15-100-1 Art. 411.7	SO	
CDT R.4215-3	Mesure de protection par très basse tension de sécurité (TBTS) ou de protection (TBTP)		NF C 15-100-1 Art. 414	SO	
PROTECTION CONTRE LES CONTACTS DIRECTS					
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les contacts directs par barrières ou enveloppes. (Barrières ou enveloppes : présence et efficacité (IP2x mini ou IP xxB - Ouverture - Signalisation)		NF C 15-100-1 Art. 4-41 - Annexe 41A.2	C	
CDT R.4215-3	Mise hors de portée par éloignement des conducteurs nus des lignes aériennes extérieures.		NF C 15-100-1 Art. 529.6.3	SO	
CDT R.4215-3	Obturbateurs sur socle de prise de courant inférieur ou égal à 32A.		NF C 15-100-1 Art. 555.1.8	SO	
CDT R.4215-3	Protection complémentaire par DDR 30 mA des circuits de prise de courant. (PC inférieure ou égal 32A ; PC supérieure à 32A dans emplacements AD4)		NF C 15-100-1 Art. 411.3.3 - 415	SO	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les contacts directs par isolation des parties actives.		NF C 15-100-1 Art. 4-41 - Annexe 41A.1	SO	
CONDITIONS DE LA MISE HORS TENSION TOTALE DES INSTALLATIONS BASSE TENSION					
CDT R.4226-5	Réalisation des essais et des mesures lors des mises hors tension BT.		NF C 15-100-1 Art. 6.1	SO	
SECTIONNEMENT ET COUPURE D'URGENCE					
CDT R.4215-7	Dispositif général de sectionnement et de coupure en charge à l'intérieur ou à proximité de tout ensemble d'appareillage autres que ceux conformes à une norme spécifique. (Armoires et coffrets électriques)		NF C 15-100-1 Art. 558.1	SO	
CDT R.4215-7	Sectionnement. (Séparation des conducteurs actifs à l'origine de chaque circuit à l'exception du conducteur PEN - Choix du dispositif - règle pour multisource)		NF C 15-100-1 Art. 461 - 462 - 537 - Annexe 53A	C	
CDT R.4215-8	Coupage d'urgence. (Coupage omnipolaire - Choix du dispositif)		NF C 15-100-1 Art. 461 - 465 - 537 - Annexe 53A	C	
IDENTIFICATION					
CDT R.4215-10	Identification des canalisations, des circuits, et de l'appareillage - Repérage des conducteurs isolés.		NF C 15-100-1 Art. 514	C	

Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
CDT R.4215-10	Plan de relevé des canalisations enterrées.		NF C 15-100-1 Art. 514.2	SO	
CONDITIONS D'INFLUENCES EXTERNES					
CDT R.4215-11	Degrés de protection des socles de prise de courant installés dans les sols.		NF C 15-100-1 Art. 555.1.10	SO	
CDT R.4215-11	Adaptation des canalisations aux conditions d'influences externes. (Tableau 52.3A, 52.3B, 52.4, 52.5 et 52.6)		NF C 15-100-1 Art. 522	C	
CDT R.4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes. (Degrés IP - IK des matériels)		NF C 15-100-1 Art. 512.2	C	
CONCEPTION ET MISE EN OEUVRE					
CDT R.4215-11	Conception et mise en oeuvre des installations en fonction de la tension. (Matériels électriques et canalisations adaptés à la valeur de la tension nominale - Matériel connecté entre phase et neutre en IT isolé pour la tension entre phases - prise de courant Modèles distincts et non interchangeables si usage de tensions ou de courants de natures différentes)		NF C 15-100-1 Art. 512.1.1 - 555.1.5	C	
CDT R.4215-16	Conformité des matériels ayant une fonction de protection contre les surintensités, de protection contre les chocs électriques, une fonction de sectionnement. (Conformité aux normes des disjoncteurs, dispositifs différentiels, fusibles, relais thermiques, sectionneurs, interrupteur/sectionneurs, etc.)		NF C 15-100-1 Art. 511	C	
CDT R.4215-4	Voisinage avec d'autres canalisations électriques des domaines TBT, BT et HT.		NF C 15-100-1 Art. 528.1	SO	
CDT R.4215-9	Voisinage des canalisations électriques avec des canalisations non-électriques.		NF C 15-100-1 Art. 528.3 - 528.2	C	
CDT R.4215-9	Choix et mode de pose des canalisations électriques. (Tableau 52.2 - canalisation préfabriquée - coupleur d'installation - Circuits en c.a et enveloppe ferromagnétique - Plusieurs circuits dans un conduit ou dans un seul câble - composition des circuits - Règles particulières aux différents modes de pose)		NF C 15-100-1 Art. 521 - 529	C	
BATTERIE D'ACCUMULATEURS					
CDT R.4215-13	Implantation des batteries d'accumulateurs. (Local de service électrique ou armoire fermée à clé ou tout autre local si CxU = 1000)		NF C 15-100-1 Art. 570.2.1	SO	
CDT R.4215-13	Ventilation du local comportant des batteries d'accumulateurs.		NF C 15-100-1 Art. 570.2.3 - 570.2.4	SO	
CDT R.4215-13	Mise en oeuvre d'un plancher isolant lorsque la tension nominale des batteries est supérieure à 150 V.		NF C 15-100-1 Art. 570.2.2	SO	
CDT R.4215-3	Connexions des batteries. (Tension maximale accessible de 120 V, ou isolation, ou enveloppe)		NF C 15-100-1 Art. 570.3.2	SO	
GENERATEURS D'ENERGIE ELECTRIQUE					
CDT R.4215-3	Groupes électrogènes portables - Alimentation d'installations fixes. (Inverseur de source ; Mise à la terre du point neutre ; protection par DDR de 30 mA ; isolation classe 2 en amont du DDR .)		NF C 15-100-1 Art. 551.9.1.2.2.2	SO	
CDT R.4215-3	Groupes électrogènes portables - Alimentation d'installations temporaires. (Interconnexion par conducteur de protection des masses du groupe avec les masses d'utilisation sauf si ensemble des matériels alimentés sont de classe II ; Protection par DDR de 30 mA .)		NF C 15-100-1 Art. 551.9.1.2.1	SO	
CDT R.4215-3	Convertisseur statique : Mise en oeuvre d'un DDR de type B si absence d'isolation galvanique et d'installation aval non équivalente à la classe II ou respect des prescriptions du		NF C 15-100-1 Art. 551.4.3.3.2	SO	

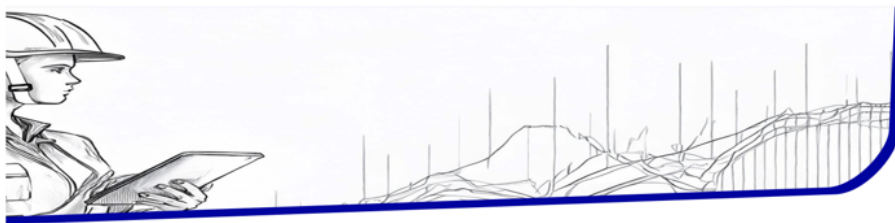
Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
	fabricant.				
CDT R.4215-3	Source de remplacement : Mise en oeuvre d'un schéma de mise à la terre d'un point de l'alimentation du générateur d'énergie lors du fonctionnement isolé du réseau public.		NF C 15-100-1 Art. 551.4.3.2	SO	
CDT R.4215-3	Groupes électrogènes mobiles - Alimentation d'installations fixes. (Inverseur de source ; Coupure dans le temps prescrit assuré par dispositifs de protection contre les surintensités ou mise en oeuvre de DDR.)		NF C 15-100-1 Art. 551.9.1.3.2	SO	
CDT R.4215-3	Groupes électrogènes mobiles - Alimentation d'installations temporaires. (Interconnexion par conducteur de protection des masses du groupe avec les masses d'utilisation sauf si ensemble des matériels alimentés sont de classe II ; Protection par DDR de 30 mA .)		NF C 15-100-1 Art. 551.9.1.3.1	SO	
CDT R.4215-7	Source de remplacement au réseau public de distribution : Dispositions de sectionnement/inversion interdisant le fonctionnement en parallèle avec le réseau public. (Verrouillage & inverseur de source)		NF C 15-100-1 Art. 551.6	SO	
CDT R.4215-7	Convertisseur statique : Dispositif de sectionnement installé en amont et en aval du convertisseur.(Sauf si intégré dans le convertisseur)		NF C 15-100-1 Art. 551.4.3.3.3	SO	
MAINTIEN EN ETAT DES INSTALLATIONS					
CDT R.4226-5	Disposition générale concernant l'entretien de l'installation - Accessibilité, état des armoires électriques		NF C 15-100-1 Art. 6.6	C	
CDT R.4226-5 / R.4226-7	Fixation et état apparent des canalisations électriques		NF C 15-100-1 Art. 521 - 529	C	
CDT R.4226-5 / R.4226-7	Fixations et état mécanique apparent des matériels.		NF C 15-100-1 Art. 512 - 530.5	C	
CDT R.4226-5 / R.4226-7	Dépoussiérage des installations		NF C 15-100-1 Art. 421.2	C	
CDT R.4226-5 / R.4226-7	Fixation et état mécanique apparent des luminaires		NF C 15-100-1 Art. 559	C	
CDT R.4226-5- R.4226-7	Mesure d'isolement des circuits ou des équipements si nécessaire		NF C 15-100-1 Art. 6.4.3.3	SO	

Synoptique de l'installation électrique Basse Tension

HYMANS



	TF H01
	Ik3 max :7.0
	TD LABO
	Ik3 max :5.8
	TO H05
	Ik3 max :8.0
	TD achill



VERIFICATION RELATIVE AUX ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC DE 5ème CATEGORIE

Numéro d'affaire : 19408225
Référence du rapport : 489580062.1.R
Rédigé le : 19/06/2026

Ce document a été validé par son auteur

Nota : Le présent rapport prend en compte les dispositions relatives aux établissements recevant du public au regard du règlement de sécurité. Ce document ne saurait en aucun cas se substituer en tout ou partie à notre rapport de vérification réglementaire établi au titre de la protection des travailleurs.

Activité de l'établissement : Salle de cour, atelier et bureau.

Périmètre vérifié dans le rapport | ENAC - CENTRE DE TOULOUSE

HYMANS (BÂTIMENT H1)

OBSERVATIONS RELATIVES AUX ERP5



Notre vérification n'a fait l'objet d'aucune observation.

Informations générales

Nota : Notre vérification relative au code de la construction et de l'habitation ne porte que sur les exigences réglementaires concernant les installations électriques et d'éclairage. S'agissant des installations de sécurité, seul l'éclairage de sécurité fait l'objet d'un avis.

Textes de référence

ARRETE DU 22/06/90 modifié - ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC de 5ème Catégorie.

Modalités de vérification

Nous avons été accompagnés totalement par :
M. Jean-Claude SANCHEZ, Service Electrique
A l'issue de notre vérification, nous avons fait part de nos observations à :
M. Jean-Claude SANCHEZ, Service Electrique

Registre de sécurité

Visé à l'issue de la vérification

Tenue du registre : Mise à jour

Classement de l'établissement

HYMANS (BÂTIMENT H1)

Le classement est indiqué par le chef d'établissement

Désignation	Activité de type	Catégorie
HYMANS		5

TYPES	NATURE	TYPES	NATURE
PE	Petits établissements.	PU	Petits établissements de soins
PO	Petits établissements hôteliers.	PX	Petits établissements sportifs.

CATEGORIE	EFFECTIF
5 ^{ème}	Effectif inférieur au seuil d'assujettissement propre à chaque type d'exploitation.

Effectif maximum du public admissible

Effectif maximum du public admissible : 200

Description sommaire de l'établissement

HYMANS

Description bâtiment : Bâtiment en R+1 avec sous-sol.

Activité : Locaux d'enseignement + locaux de bureaux.

Historique des principales modifications

HYMANS

Modifications armoires électriques en 2014.

ECLAIRAGE DE SECURITE

HYMANS (BÂTIMENT H1)

Localisation	Effectif maximal	Fonction	Type d'éclairage de sécurité	Cde de mise au repos	Présence coffret anti-panique	Type Luminaire	Type canalisation (1)	N° d'obs (*)
HYMANS	Inférieur ou égal 250	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente équipé d'un SATI	C2	

(1): CR1 : Résistant au feu, C1 : Non propagateur de l'incendie, C2 : Non propagateur de la flamme.

Circuits de sécurité autres que l'éclairage

HYMANS (BÂTIMENT H1)

Alarme incendie

Avis sur articles (ERP5)

Nota : les avis sont portés en fonction des éléments accessibles et présentés de l'installation et, le cas échéant, sur les essais et mesures réalisés lors de notre mission. Voir le chapitre « Eléments de l'installation non vérifiable » dans le présent rapport.

ARRETE DU 22/06/1990 modifié – REGLEMENT DE SECURITE – DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ETABLISSEMENTS DE 5ème CATEGORIE.

S : Satisfaisant **NS** : Non Satisfaisant **SO** : Sans Objet **NV** : Non Vérifiable

Articles	Libellé	Avis	N° d'obs. (*)
REGLE COMPLEMENTAIRE POUR LES ETABLISSEMENTS COMPORTANT DES LOCAUX RESERVES AU SOMMEIL			
PE36	Choix du type d'éclairage de sécurité	SO	
REGLE GENERALE A TOUS LES ERP DU 2ème GROUPE			
PE24.1	Conformité aux normes ; les locaux présentant des risques d'incendie et les grandes cuisines sont classés BE2 ; les câbles classés Cca-s2,d2,a2 ; fiches multiples interdites ; canalisations mobiles ne doivent pas faire obstacles à la circulation.	S	
PE24.2	Installation d'éclairage de sécurité d'évacuation dans les escaliers protégés, les circulations de plus de 10 m et les salles de surface à 100 m2.	S	